

ARTICLES Novembre 2010

POLITIQUE / SOCIÉTÉ

Pourquoi la France doute de son avenir

Un conflit révélateur de nouveaux clivages

Le Monde | 05.11.10 | 14h10 • Mis à jour le 05.11.10 | 14h10

Pourquoi la France doute de son avenir Le mouvement social contre la réforme des retraites a révélé le pessimisme d'une société française qui peine à imaginer un futur synonyme de progrès économique et social. Grogne de nantis ou révolte logique ?

Il serait évidemment plus confortable d'analyser le mouvement social de cet automne comme une répétition de 1995 ou de Mai 1968. La référence à des mouvements passés est toujours rassurante, elle permet d'inscrire des tensions sociales très spécifiques dans une histoire dont on connaîtrait les acteurs, mais aussi la fin. Le conflit droite-gauche est ainsi mis en scène avec, d'un côté, une droite qui serait autoritaire et réformatrice face à une gauche évidemment arc-boutée sur ses acquis sociaux et viscéralement hermétique à l'idée même de la réforme. Les modernes contre les passéistes. Les libéraux contre les tenants de l'Etat-providence.

Force est de constater que nos acteurs surjouent un peu leur rôle : la droite dans sa posture "gaullienne" qui refuse de céder "à la rue" (pourquoi pas la "chienlit" ?) et la gauche dans sa posture révolutionnaire refusant désormais l'économie de marché mondialisée qu'elle a pourtant contribué à mettre en place.

Face à ces postures caricaturales, c'est l'opinion publique qui nous permet de revenir à la réalité, celle de la France de 2010, pas celle de 1995 et encore moins celle de 1968 ! Une France où la préoccupation majeure des catégories populaires et moyennes n'est pas le conflit droite-gauche mais d'abord l'insécurité sociale grandissante. Cette opinion publique, qui, au départ, n'était pas véritablement opposée à l'allongement de la durée du travail, soutient massivement le mouvement.

C'est notamment le cas des couches populaires, ouvriers et employés, c'est-à-dire des catégories qui, notamment les ouvriers, votent de plus en plus à droite et/ou à l'extrême droite depuis vingt ans.

Il apparaît ainsi que le candidat Sarkozy, celui qui avait promis de protéger les travailleurs des effets de la mondialisation libérale, se retrouve, aujourd'hui, non face à la gauche et aux syndicats, mais bien face à la France populaire, celle "qui se lève tôt" et qui lui a permis d'accéder au pouvoir, en 2007.

La pénibilité du travail et l'espérance de vie en bonne santé favorisent mécaniquement un soutien massif des catégories sociales les moins qualifiées. Mais ce ne sont pas les seules causes de cette adhésion massive. Souvent salariées du secteur privé et éloignées des grandes métropoles, les catégories populaires soutiennent des manifestations auxquelles elles ne participent pas forcément. Pourquoi ?

Après vingt ans de mondialisation, de dégradation des conditions de travail, la France populaire ne croit plus à la réforme. Ce scepticisme est rationnel. Il est le fruit d'un constat qui se mesure socialement. Projetées, sans mode d'emploi, dans le grand bain de la mondialisation libérale, les couches populaires sont celles qui ont le moins bénéficié de ce choix économique. Confrontées aux plans sociaux, ces catégories sont aussi celles qui ont le plus subi la stagnation et parfois une déflation salariale.

Les discours visant à rappeler la nécessité de réformer un système trop coûteux pour s'adapter à une mondialisation qui bénéficierait à tous pèsent peu de chose face à la réalité des chiffres. Parmi tous les indicateurs sociaux, on peut retenir le niveau d'un salaire médian désespérément bloqué à 1 500 euros mais aussi ces 20 % de Français qui sont à 50 euros près pour finir le mois et bien évidemment les 8 millions de pauvres que compte ce pays.

Quant à la retraite, plus que l'âge du départ, c'est aussi la faiblesse relative de la pension médiane, 1 100 euros entre 65 et 74 ans, qui devrait être débattue. Si la mondialisation libérale a été bénéfique, ce n'est certainement pas pour la majorité des catégories populaires.

D'ailleurs, et c'est certainement ce qui différencie ce mouvement du conflit de 1995, l'anxiété concerne désormais les classes moyennes qui ont bien compris qu'elles risquent de subir, après les ouvriers, les effets négatifs de la mondialisation.

Même les fonctionnaires, pourtant socle de cette classe moyenne, pressentent qu'ils ne seront pas épargnés. Si le plan de rigueur britannique ne pourrait être appliqué en l'état en France, la fonction publique ne pourra longtemps résister à la pression des marchés.

Le malaise des catégories populaires et moyennes qui explique la défiance envers la classe politique n'est pas la résultante d'une montée d'un nouveau populisme mais bien la conséquence d'une incapacité des gouvernements à protéger les plus modestes des effets de la mondialisation.

Car, ce qui est en jeu, ce n'est évidemment pas seulement la durée du travail, mais bien la persistance d'un modèle social européen, perçu comme le dernier rempart face à un marché mondialisé.

En ce sens, le mouvement d'aujourd'hui s'inscrit bien dans une modernité que les représentations traditionnelles empêchent souvent de distinguer. Ce qui est visible ici c'est l'angoisse des catégories populaires et moyennes du XXI^e siècle, pas une répétition de mouvements du passé.

Les cortèges lycéens viennent aussi nous rappeler que l'enjeu ne sera pas seulement de répondre aux questions sociales mais aussi de prendre en compte les nouvelles fractures culturelles et territoriales qui rendent de plus en plus difficile le "vivre ensemble". L'accentuation des inégalités sociales et culturelles est particulièrement visible dans la jeunesse des grandes métropoles qui a manifesté.

La cohabitation entre une jeunesse issue de la "gentrification", c'est-à-dire de l'embourgeoisement des villes, et d'une jeunesse issue de l'immigration est un enjeu majeur.

Cette situation est d'autant plus complexe, qu'au-delà des métropoles, se joue aussi l'avenir d'une autre jeunesse qu'on a peu entendue. Cette jeunesse populaire, périurbaine, rurale et issue d'un monde ouvrier en crise, a pourtant beaucoup à dire des effets de la mondialisation.

Révéléateur des nouvelles fractures françaises, le mouvement de 2010 paraît bien éloigné des représentations sociales traditionnelles.

Ouvrage : "Fractures françaises" (François Bourin éditeur, 196 p., 19 euros).
Christophe Guilluy, géographe

//////////

POLITIQUE / SOCIÉTÉ

Cessons ces trépignements d'enfants gâtés !

Le Monde | 05.11.10 |

Les grèves récentes auront montré le spectacle stupéfiant de lycéens manifestant pour leur retraite. Etrange inversion des temps : avant même d'avoir commencé une vie d'adultes, ces adolescents aux tempes grises pensent déjà à la clore. L'avenir doit être écrit à l'avance et l'existence sécurisée du début à la fin. On songe à ce sondage publié il y a quelques années où 70 % des Français de moins de 30 ans se souhaitaient une carrière de fonctionnaire, protégée de tous les aléas. Les jeunes sont donc bien à l'avant-garde du plus grand parti de la France : le parti de la peur.

Les Français ont peur du monde, peur des autres et, plus encore, de leur propre peur. Et ils accroissent leur frayeur en voulant éliminer le moindre risque. C'est un effroi entretenu jour après jour par les médias et l'intelligentsia et qui vient d'abord de notre incapacité à maîtriser un univers devenu trop complexe pour nous.

La passion française pour la grève est moins un signe de vitalité que de routine, bel exemple d'une conquête transformée en rituel, voire en symptôme dépressif. Olivier Besancenot n'avait-il pas proposé en 2003 de créer un grand parti de la grève ? Les enfants pourraient en faire partie avant d'avoir occupé le moindre emploi !

Même si le mouvement d'octobre a été motivé par la détestation de Nicolas Sarkozy, il fut surtout une façon d'exorciser la méchanceté du monde, cette pression de tous sur chacun que l'on nomme la globalisation. Le recours systématique à la grève naît d'un sentiment de dépossession : notre pays a cessé depuis longtemps d'être "la nation indispensable" dont les coutumes et les lois influencent les autres sociétés.

Nos voisins européens ont été surpris de nous voir descendre dans la rue pour deux années de travail supplémentaires quand eux-mêmes ont déjà accepté la retraite à 65 voire 67 ans. Ils y ont vu un trépignement d'enfants gâtés qui préfèrent casser leurs jouets plutôt que d'accepter une réforme, au demeurant incomplète.

Dira-t-on que nos compatriotes, fidèles à leur esprit frondeur, ont osé se cabrer quand les autres peuples se sont couchés ? Mais, au final, la loi est passée et les arrêts de travail n'étaient rien d'autre qu'une grosse colère pour avaliser une décision impopulaire. Il nous faut penser ce paradoxe d'une révolte qui est une forme subtile de renoncement. On s'insurge parce qu'on s'est déjà résigné. La grève est l'autre visage du consentement.

Allergie à l'adversité

Dans l'Hexagone, les pessimistes professionnels pullulent - l'essayiste et pamphlétaire Philippe Muray en fut l'un des plus talentueux ; mais s'ils se moquent de tout, ces atrabilaires prennent leur désespoir très au sérieux. On ne plaisante pas avec le désenchantement ! Voyez les trois doctrines dominantes qui se partagent le marché des idées chez nous : la repentance qui exhorte les Français à la honte d'eux-mêmes, le catastrophisme qui brandit le spectre de la fin du monde, la victimisation qui nous dépeint en parias. Toutes ont un trait commun : la culture de la jérémiade.

France doit rimer avec souffrance, nous ne sommes jamais assez reconnus, assez aimés, payés, soignés, cajolés, récompensés. La nation entière n'est qu'un immense syndicat de plaignants. Et pourtant, sommes-nous si mal lotis que ça en Europe ?

L'Etat-providence continue à nous protéger mieux qu'ailleurs, l'espérance de vie n'a jamais été aussi longue, la médecine aussi performante. Nos atouts dans le domaine de l'éducation, de la

recherche restent immenses. La beauté de nos paysages, l'appétit pour la culture, le goût de la conversation font encore de notre contrée une de celles où il fait le meilleur être.

Nous n'avons jamais aussi bien vécu et jamais autant gémi. Si la gauche avait un tant soit peu de courage, elle dirait aux Français : battez-vous pour la justice sociale mais cessez de geindre, vous êtes encore des privilégiés parmi les nations. Ne donnez pas à vos difficultés le caractère fantasmagorique d'une tragédie. En définitive, la fatigue française ne naît pas d'un surcroît d'activité mais d'un excès d'abstention. Nous avons depuis longtemps renoncé à lutter sinon contre nous-mêmes, pareils à ces insectes enfermés dans un bocal et qui se dévorent à défaut de pouvoir s'échapper.

La crainte nous paralyse, notre allergie à l'adversité accroît notre faiblesse. On ne mobilise pas une grande nation à partir d'une déploration collective ! Place de l'Odéon, à Paris, se dresse la statue de Danton sur laquelle est gravée la célèbre formule : *"De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace."* Où est le parti de l'audace aujourd'hui ?

Pascal Bruckner, écrivain et essayiste

/////

SOCIÉTÉ / POLITIQUE

L'urgence politique est de s'occuper des générations à venir

Le Monde | 05.11.10 |

Après avoir passé les six derniers mois à ausculter la France, avec les meilleurs experts, j'en ai retiré la confirmation d'une évidence : notre pays ne mesure pas assez sa chance et ne tire pas assez parti de ses atouts.

Personne dans le reste du monde ne comprend pourquoi ce pays de cocagne est si noyé de pessimisme. Personne ne comprend pourquoi les Français sont les seuls à ne pas voir leurs formidables potentiels : une terre bénie des dieux ; un climat tempéré ; une position géographique unique ; mille ans d'accumulation de capital matériel et culturel ; soixante ans de paix, de démocratie et d'état de droit ; des travailleurs très impliqués, une démographie florissante ; une administration exceptionnelle, un système de protection sociale unique au monde, et des libertés publiques bien défendues. Tout cela a fait de ce pays une grande puissance agricole, industrielle, touristique et financière ; un centre d'attraction pour les investissements étrangers ; et sa croissance a même été, contrairement à tous les a priori, double de celle de l'Allemagne en moyenne au cours des dix dernières années.

Certes, la France souffre d'immenses faiblesses : perte de compétitivité ; croissance de la dette publique et du chômage ; asphyxie du système de santé, effondrement du système scolaire défaillant, en particulier dans le primaire. Mais ces difficultés se retrouvent chez la plupart des concurrents de notre pays et ne suffisent pas à expliquer le mal-être français. Il tient, pour l'essentiel, au profond sentiment d'injustice qui l'anime.

Ce sentiment est justifié : les écarts de revenus se creusent ; les pouvoirs sont de plus en plus concentrés entre les mains des détenteurs du capital culturel et de leurs enfants ; la classe moyenne se prolétarise ; deux fois plus d'enfants de zones urbaines sensibles (ZUS) que dans les autres quartiers y accusent en 6^e un retard de deux ans. Au total, les trois quarts des Français estiment que les jeunes auront moins de chances que leurs parents dans la société française de demain.

Tel est le vrai mal-être : l'avenir n'est pas prometteur. Ce sentiment trouve sa source profonde dans la nature sédentaire, donc pyramidale, du pays, dans un monde devenu nomade : nous restons un pays centralisé dans un monde de plus en plus en réseau ; la gouvernance n'est plus adaptée aux modes modernes de production de richesses, qui exigent de la coopération

entre égaux et non plus une organisation hiérarchique. La richesse reste donc admirée quand elle est héritée et méprisée quand elle est créée. Nous préférons encore la rente au profit, et nous sommes même le seul pays osant se dire puissance mondiale dont la capitale ne soit pas un port. Le seul pays où tout le pouvoir soit concentré en quelques mains, sans que les retombées ne soient sensibles pour tous et sans que personne ou presque ne puisse espérer rejoindre le groupe dirigeant sans être un héritier. D'où le discrédit de la classe dirigeante, politiques, hauts fonctionnaires et journalistes.

Le pays sent bien que ces gens-là ne disent pas toujours la vérité, qu'ils sont dans un jeu de rôle. La majorité dit que tout va bien, l'opposition que tout va mal. Les médias laissent entendre qu'ils sont tous au moins incompetents, sinon pourris. Personne, pourtant, ne comprend vraiment pourquoi les Français se disputent si violemment sur l'avenir des retraites, alors qu'ils sont, en fait, presque tous d'accord pour constater que le système actuel n'est pas viable, que l'allongement de l'espérance de vie en retraite doit être protégé ; que la réforme qui vient d'être votée est injuste, inévitable et insuffisante. Personne ne comprend non plus pourquoi on se dispute si bruyamment sur une hypothétique austérité alors que tout le monde est d'accord pour admettre qu'il faudra ramener la dette publique au voisinage de 60 % du PIB dans dix ans, et que seulement quelques modalités de partage de ce fardeau opposent la droite et la gauche.

En conséquence, la France peut être promise à un grand avenir. Pour cela, les hommes politiques doivent :

1. Oser dire la vérité. Toujours. Même si elle n'est pas conforme à l'intérêt de leur camp. Ils doivent sortir de leur double langage, privé et public. L'exemple du rapport de la commission que j'ai présidée est frappant : chacun, dans les partis politiques comme dans les médias, l'a commenté sans l'avoir lu, et n'y a vu qu'un plan d'austérité, ce qui n'est ni son objet ni son contenu ; pour ne pas affronter la réalité des choix à faire.

2. Afficher une ambition de justice sociale. Chacun doit donc avoir le sentiment que les efforts sont équitablement répartis et qu'il existe de véritables opportunités de mobilité sociale. Pour y parvenir, il faut lutter en permanence contre les tendances naturelles à la reconstitution permanente de rentes et de privilèges, grands et petits. Et se donner comme objectif principal de lutter contre la pauvreté, et non d'interdire de s'enrichir, si cela est fait de façon honnête.

3. Afficher un nouveau modèle de développement : il doit être fondé sur le nomadisme (c'est-à-dire sur la mobilité géographique et sociale ; la priorité donnée aux réseaux, aux ports, à l'acceptation de la diversité des modèles de réussite) ; sur la connaissance (par une priorité majeure donnée à l'enseignement préscolaire et primaire, à l'université, à la recherche, au financement des secteurs d'avenir, dont la santé, qui n'est pas une charge mais un potentiel) ; et sur la fraternité des nomades, qui ne peuvent survivre qu'en tribus (c'est-à-dire sur le partage et la gratuité, c'est-à-dire la valorisation du travail des associations, des syndicats, des partis -politiques).

4. La France doit inscrire son projet dans le monde. Avec une double priorité : promouvoir ce qui fait son identité nomade, c'est-à-dire la langue française, dont l'avenir passe par l'Afrique. Et réussir ce qui fait son identité sédentaire, c'est-à-dire son territoire, qui passe par le projet européen, et donc d'abord par un accord avec l'Allemagne.

Pour réussir tout cela, il faudrait une mutation radicale et urgente de la classe politique et médiatique. Il faudrait qu'elle comprenne que le monde bouge, avance, travaille, vibre. Il faudrait que les hommes politiques s'intéressent vraiment à l'intérêt général, et pas seulement aux cantons qui les ont élus. Et qu'ils s'intéressent aux générations à venir et pas seulement aux prochains sondages. La France et les Français le méritent.

Sinon, comme toujours dans les moments essentiels de l'histoire de ce grand pays, les changements passeront par des révolutions.

Jacques Attali, essayiste, président de la commission pour la libération de la croissance française

////

SOCIÉTÉ / POLITIQUE

Réinventer la société de confiance

Le Monde | 05.11.10 |

Voilà quinze ans, dans un livre consacré à la "société de confiance", Alain Peyrefitte, pourtant ancien ministre du général de Gaulle, nous vantait les mérites des modèles anglo-saxons, affirmant notamment qu'ils permettaient à chacun de se dépasser constamment dans des "*entreprises risquées mais rationnelles*".

Ces dernières années, les élites françaises ont cherché sans relâche à promouvoir ce modèle idéal de "*confiance compétitive*". Il fallait "*être performant*" et "*ne jamais se soucier des autres*". La confiance n'était plus synonyme que de "*self estime*". L'une des raisons du succès de Nicolas Sarkozy, en 2007, a été justement sa capacité à mobiliser les électeurs autour de l'idée de réussite personnelle.

Le fameux "*travailler plus pour gagner plus*". Pour quel résultat ? La crise a mis à jour les contradictions d'un tel discours. Elle a montré les limites d'un volontarisme à outrance. Les manifestations récentes contre la réforme des retraites ne sont pas, on le sait, une simple protestation contre un allongement de quelques années de cotisation mais aussi le symptôme d'une grande déception et d'un grand désarroi. Peut-on se limiter à croire, comme un Claude Bébéar, que les citoyens ne seraient descendus en masse dans la rue que parce qu'ils "*dénigrent le travail, se disent fatigués et aspirent aux congés et à la retraite*" (*Le Monde* du 1^{er} novembre) ?

Une chose est sûre. La fatigue française est bien réelle. Mais elle n'est pas une propriété intrinsèque du "Français-paresseux-par-nature" comme voudraient le faire croire certaines élites, se berçant de telles niaiseries pour éviter de se remettre en cause. La fatigue actuelle est le résultat d'une longue suite de contes de fée et de mensonges auxquels les citoyens avaient fini par adhérer et dont ils découvrent depuis peu l'inanité.

Ce peuple qui, depuis 1789 et 1848, n'avait cessé d'opposer aux puissants du monde le rire moqueur de Gavroche, s'était progressivement laissé convaincre par les sirènes d'un certain management. Il avait accepté l'idée qu'il suffisait de croire "en soi-même" et de ne jamais compter sur les autres pour réussir sa vie. La société se partageait entre les "*winners*" et les "*losers*", entre ceux qui croyaient n'avoir besoin de rien, ni de personne, et ceux qui avaient la faiblesse de croire aux autres.

La crise a eu le mérite de montrer qu'il ne suffit pas de "vouloir pour pouvoir" et que, sans coopération et solidarité, "notre monde peut être un enfer", comme le disait déjà Hannah Arendt. Tous les jours, dans les entreprises, ils sont des milliers à le vivre dans leur chair. Pas besoin d'aller chercher des exemples dramatiques chez France Télécom ou Renault.

EXEMPLARITÉ

Prenons ce salarié qui, à l'approche de la cinquantaine, et après s'être voué à son travail en essayant d'être toujours "flexible", se voit remercié car "trop coûteux". Ou ces seniors qui connaissent un véritable parcours du combattant, se traînant d'entretien en entretien, à la recherche d'un nouvel emploi. Qui dit que ces Français ne veulent pas travailler ? Qui croit qu'ils dénigrent le travail ? Ne voudraient-ils pas simplement une société plus juste ?

Globalisation et mutation technologique poussent certes au changement. Mais elles ne poussent pas nécessairement aux dérives oligarchiques et au cynisme triomphant. Une société plus juste est toujours possible. Elle est même la condition du retour de la confiance en l'avenir. Elle passe par le refus de cette fausse "société de confiance" vantée par l'idéologie néolibérale moribonde.

Il faut retrouver le chemin de la coopération et de la confiance mutuelle. Mais cette confiance-là ne se décrète pas. Pour qu'elle puisse surgir à nouveau dans ce pays et se développer, elle doit pouvoir s'appuyer sur des preuves tangibles. Pas de confiance sans fiabilité. Or, c'est là que le bât blesse. Tout ce qui manque à nos élites, aujourd'hui, c'est d'être fiable. On dira que ce propos est "populiste". L'accusation est commode. Jugeons sur actes. Les chefs d'entreprise, les politiques, les médias parlent d'exemplarité. Mais ce sont toujours, comme par hasard, les autres qui doivent être exemplaires. Pas ceux qui demandent des efforts. Pis. En France, un grand manager est désigné comme "courageux" lorsqu'il taille dans ses effectifs, tandis qu'il négocie âprement, et parfois en douce, ses stocks options et sa retraite chapeau.

Le pouvoir politique n'est pas en reste. Les ministres sarkozystes susurrent à l'oreille des Français la petite musique des "sacrifices nécessaires et partagés" pendant qu'ils redonnent à Mme Bettencourt et à ses semblables des millions d'euros au titre du bouclier fiscal. On pourrait multiplier à l'envi les preuves de ce double discours. Comment s'étonner que les Français doutent de la fiabilité de ceux en qui ils sont censés placer leur confiance ? C'est là que réside, en profondeur, le malaise du pays.

En a-t-il toujours été ainsi ? Les esprits cyniques tentent de s'en convaincre. Sans doute n'est-il pas aisé de demander à ceux qui nous gouvernent de ressembler aux vrais héros de l'Antiquité, toujours prêts à se sacrifier eux-mêmes avant de demander le sacrifice des autres. Mais il est des modèles plus réalistes. En 1940, les Anglais savaient bien qu'en leur proposant du "*sang et des larmes*", Churchill prendrait sa part de l'effort et qu'il n'irait pas se prélasser sur un yacht ou dans un paradis fiscal... A la même époque, les élites françaises de la "drôle de guerre" donnaient, elles, la triste image de pantins désabusés et insoucians, comme l'avait souligné Marc Bloch dans *L'étrange défaite* (Gallimard, 1990). En va-t-il si différemment aujourd'hui ?

Cette crise étrange, qui frappe l'économie réelle mais épargne les profits de la finance, empêche probablement les plus fortunés de bien en saisir les enjeux. Les élites de cette "drôle de crise" sont un peu comme les élites de la "drôle de guerre". Elles se trompent de diagnostic. Souhaitons qu'elles sortent vite de leurs illusions pour reconquérir la confiance des Français et croire en un avenir commun.

Michela Marzano, philosophe, professeur des universités à Paris-Descartes

/////

SOCIÉTÉ / POLITIQUE

Ce n'est pas le moment de désespérer !

LEMONDE.FR | 05.11.10 | 10h11 • Mis à jour le 05.11.10 | 14h56

Le mouvement ouvrier a trop connu de victoires muées en défaites pour ne pas célébrer une défaite qui a tous les aspects d'une victoire.

Certes la loi sur les retraites est votée, elle sera promulguée sous réserve de son approbation par le Conseil constitutionnel, puis inscrite dans le code de la sécurité sociale et les circulaires adressées à l'administration ; mais une loi n'est pas immuable et la réglementation des pensions de vieillesse est en perpétuelle mutation depuis un siècle. Plutôt que se lamenter sur ce qui serait un nouvel échec, il convient de tirer les enseignements sur ce qui est une étape marquée par la résurgence des conditions d'un syndicalisme de conquête. "Octobre 2010" signe la reprise de la marche en avant du progrès social.

Première satisfaction, les salariés se sont convaincus de leur force en mettant au premier plan la lutte économique écartant de grossières tentatives de récupération politique. Ils savent qu'ils peuvent bloquer le pays quand ils le décideront, agir de concert au-delà des corporatismes, et qu'aucune force ne peut leur résister. Pourquoi, les protestataires n'allèrent-ils pas plus loin, jusqu'au bout ? *"Au bord du gouffre"*, comme l'écrit le sociologue Raymond Boudon dans *Le Figaro* du 29 octobre.

A quoi bon faire tomber le gouvernement ou même le président de la République sachant que l'alternative politique ne sera pas meilleure : la gauche, embourbée dans l'électoratisme, est sans projet, sans ambition sinon celle de ses leaders, politiquement peu sûrs et certainement prêts à rejouer la farce socialiste de 1981. Il est probablement plus efficace d'agir que de voter pour reconquérir les droits perdus, en gagnant de nouveaux.

Deuxième raison d'y croire, les salariés tout en prenant conscience de leur capacité, ont mesuré que la limite de leur intervention tenait à leur insuffisante préparation pour prendre en main leur destinée. Les directions syndicales en ont profité pour brader le mouvement au moment où il fallait le relancer, le durcir. La mollesse des secrétaires confédéraux de la CGT et de la CFDT peut trouver une explication dans la loi du 20 août 2008 qui, en matière de représentativité syndicale, donne un avantage certain à leur organisation ; ce privilège de représentation consenti par le patronat et le gouvernement n'a-t-il pas pour prix le réalisme dont ils doivent faire preuve en faisant prévaloir "la démocratie sociale" sur le rapport de force ?

Ceci n'a pas échappé aux syndiqués et aux salariés qui ont tenté de les remettre à leur place statutaire : celle de coordinateurs des luttes et de représentants du mouvement, mais en aucune manière celle de dirigeants, de négociateurs sans mandat. L'action directe, telle que l'entendaient les fondateurs de la CGT, qui est d'agir sans intermédiaires sur ses propres décisions, prend tout son sens dans cette intention de la base des travailleurs ; l'Etat, le patronat et les bureaucraties syndicales s'en inquiètent.

Ce retour du syndicalisme révolutionnaire, patrimoine du syndicalisme français bien plus précieux et plus sûr qu'un compte de capitalisation épargne-retraite, n'est pas rien à l'aune de la détermination, de l'imagination, de la solidarité, de la responsabilité des grévistes et des manifestants, de leurs capacités autogestionnaires. Si "octobre 2010" permet, en outre, un renforcement des syndicats et de leur unité, on ne peut que s'en réjouir pour l'avenir social. Mais cela ne suffira pas s'ils ne développent pas, sous l'impulsion de leurs adhérents, un travail de réflexion, de formation, d'organisation et de développement du fédéralisme syndical.

Les détenteurs du pouvoir et du capital ont mis les moyens financiers, judiciaires, policiers et développé une propagande outrancière pour rétablir l'ordre nécessaire à leurs grandes et petites affaires, au confort aveugle des plus égoïstes de leur électorat. Les uns et les autres ont tort de se réjouir comme ils le font de ce qu'ils croient être un énième recul du mouvement ouvrier. Pendant qu'ils dorment, un paysan d'Amazonie, une couturière du Bangladesh, un éleveur du Sahel, une cantinière de Marseille font le rêve général d'un autre futur.

Pierre Bance, syndicaliste, journaliste indépendant

////

SOCIÉTÉ/POLITIQUE

L'âge de la liberté

LEMONDE.FR | 05.11.10 |

Tout en apportant son soutien à l'actuelle réforme des retraites qu'il juge à la fois nécessaire et courageuse, la seule en mesure de sauver le principe de la répartition, Robert Redeker, dans *Le Monde* daté 21 octobre, adopte dans sa [tribune](#) un angle d'attaque digne d'un philosophe : examiner la notion elle-même. Autrement dit, poser la question élémentaire et fondamentale : qu'est-ce que la retraite ?

La réponse qu'il propose a le mérite d'être limpide : la dernière de nos illusions, après que les "modernes" nous ont débarrassés des trois précédentes, ramassées par Freud dans l'expression fameuse des *"trois blessures narcissiques"* infligées par la science à l'humanité.

D'abord la posture adoptée par l'auteur : implicitement au moins, celui-ci se présente comme le successeur d'une lignée dont les principaux noms sont ceux de Galilée, Darwin, et Freud. Après que le fondateur de la psychanalyse nous a fait renoncer au mythe de la conscience souveraine, Robert Redeker nous persuade d'abandonner la dernière des illusions qu'il nous révèle : la retraite.

Dans sa généalogie de la destruction des mythes occidentaux, Freud distinguait chaque étape d'un affaiblissement de l'image flatteuse que l'homme s'était donnée de lui-même ; successivement centre du monde (Galilée y met fin), séparé de l'animal (Darwin nous donne la vraie mesure) jusqu'à ce que lui-même, à la suite de Schopenhauer précise-t-il, soutienne que toute culture humaine n'est que la conséquence de la nécessaire répression sexuelle.

Au demeurant, R. Redeker corrige le schéma issu de la tradition "freudo-marxiste" qui estimait qu'il fallait insérer dans la série des libérateurs, avant le nom de Freud, celui de Marx – quand Freud lui-même opérait déjà une critique radicale du mythe d'un prolétariat libéré de ses chaînes : la perte de l'illusion d'une humanité désaliénée met la tradition marxiste au rang de ceux qui rêvaient d'un paradis sur terre. C'est ce rêve même que l'illusion d'une vie libérée du travail retrouve et reconduit dans la retraite.

Remarquons d'abord que Freud était, si on peut dire, sans illusion : celle-ci est pour lui nécessaire (sauf peut-être à l'artiste et au grand homme qu'il estime être lui-même) comme tout rêve en général satisfaisant de manière hallucinatoire un désir. On peut donc aisément imaginer qu'après l'illusion de la retraite – si c'en est une –, une autre viendra nécessairement la remplacer ; à la prochaine donc.

Le schéma freudien a par ailleurs pour fonction de permettre l'inscription de Freud lui-même et par lui-même dans la glorieuse lignée de ses prédécesseurs en retenant pour critère essentiel d'une révolution scientifique prenant l'homme pour cible la résistance qu'elle rencontre à travers les attaques dont elle est l'objet. On sait la fonction d'autolégitimation de la psychanalyse de cette notion de résistance : si tu résistes, c'est que j'ai raison. Ici l'auteur semble considérer que l'ampleur surprenante d'un mouvement justifie la thèse de la douloureuse "agonie d'un mythe" comme, en quelque sorte, une dernière convulsion. De la même façon, il cède à l'image du parcours dantesque (l'enfer, le purgatoire et, in fine, le paradis) pour nous persuader de l'illusoire issue ; l'enfer seul serait effectif : il correspond soit au travail soit au Parkinson et à l'Alzheimer.

Il convient alors de revenir sur cette image de l'homme que "l'illusion" de la retraite met ainsi à mal. Elle est, nous l'avons vu, celle-la même que véhiculait l'illusion marxienne et se présente comme son avatar : un homme affranchi du travail.

Or il nous faut reconnaître ceci : l'homme affranchi du travail n'est ni un mythe ni une illusion. C'est bien une réalité qu'au moins l'antiquité grecque avait incarnée. Il est à ce sujet

indispensable de relire la *Condition de l'homme moderne*, l'ouvrage fondamental d'Hannah Arendt, complété par les analyses précieuses de Jean-Pierre Vernant : l'homme libre était celui qui ne travaillait pas. La conséquence en était l'inégalité radicale des hommes puisque le travail est nécessaire à leur survie. L'esclavage antique comme le mépris des tâches laborieuses en général sont une conséquence de la liberté ; ce qu'Arendt n'avait cessé de rappeler.

Platon le savait mieux que tout autre : l'idée, c'est d'abord la forme – le mot *eidōs* appartient au domaine de la fabrication – que l'artisan réalise dans son ouvrage. Elle est contraignante. Et d'en tirer la conséquence pour sa politique : ce n'est pas l'homme qui est mesure du "bien" ; il ne dépend pas d'une opinion : il s'impose à lui comme s'impose au potier, au forgeron ou au menuisier la forme de la chose fabriquée. La République est à construire aussi rigoureusement qu'une machine qui "fonctionne" ; nulle place pour le jugement des citoyens, des hommes sans compétence technique particulière. Ce qui ne va pas sans heurter profondément l'homme libre qui refuse toute contrainte en se déchargeant sur l'homme de métier pour la satisfaction de ses besoins naturels.

S'il n'est pas envisageable de revenir sur l'idée d'égalité, il n'y a qu'un avenir pour la liberté ainsi conçue : l'époque de la retraite où l'homme s'affranchit des attitudes prisonnières des catégories du travail qui font envisager toute activité humaine comme un moyen en vue d'une fin externe. La retraite est le moment – contrairement même aux reposantes vacances – où l'activité peut devenir une fin en soi ; ce que les "anciens" appelaient *praxis*, aux antipodes de toute fabrication utile (la *poiesis*). Quand R. Redeker rabat ce qu'il croit percevoir de la fonction de la retraite sur celle du travail en rappelant que Nietzsche le considérait comme "*la meilleure des polices*", il oublie que celui-ci raisonnait dans les cadres de la pensée grecque et sans prendre la mesure du saut que représente le passage de l'un à l'autre.

A l'exemple de ce même Nietzsche démissionnant de son poste, le professeur faisant valoir ses droits à la retraite se rappelle de ses lectures perpétuellement différées, généralement empêchées ou interrompues par les obligations du métier. A présent qu'il ne lit plus pour préparer ses cours, il est dégagé de toute utilisation de ses lectures et la transformation est radicale ; un abîme a été franchi. Il va sans dire que cet exemple s'étend à quantité d'activités humaines : on ne voyage plus pour se détendre, pour s'éloigner du quotidien mais pour le simple plaisir de la libre découverte. Nul besoin de se changer les idées.

LE PRIX DE L'ÉGALITÉ

Je laisse ici de côté les autres aspects de la retraite. Ne jamais oublier que l'institution de la retraite – fût-elle synonyme de grand âge et de diminution des capacités diverses – signifie l'indépendance des parents par rapport aux enfants ; et ce ne sont pas les enfants qui s'en plaindront. Nous savons tous qu'en l'absence de retraite institutionnalisée, sur ceux-ci, si possible nombreux, pèse directement la charge d'assurer la subsistance des inactifs (Quid des personnes sans enfants ?). A l'inverse, l'aide très matérielle que peuvent apporter les parents retraités à leur progéniture – elle va de la garde des petits-enfants à l'accueil des enfants éloignés et à toute forme d'aide – devrait nous engager à un devoir d'entraide intergénérationnel. Lorsqu'est achevée la période d'accueil des nouveaux venus au monde (Arendt définissait ainsi la tâche éducative) – on travaille toujours pour autrui –, vient le temps, ce monde à présent laissé aux mains des jeunes gens, de l'accompagnement par les plus âgés, plus proches des moments fondateurs, de cette prise en main par les nouveaux venus ; double relais donc. Il y aurait d'ailleurs là un argument pour prolonger la durée de l'activité non pas en fonction de l'espérance de vie mais de l'allongement des études.

Il semble donc que le diagnostic de R. Redeker constatant l'agonie propre à l'époque soit limité par une image de l'homme que nous avons héritée de Locke, Marx et Bergson : celle de l'homme comme travailleur, fabricant d'outils à fabriquer des outils (*l'homo faber*). L'histoire réelle du travail et de la liberté nous délivre de cette image trop sommaire. La langue

espagnole, je crois, désigne la retraite par le mot jubilation. Si pathologie il y a, la maladie n'est pas exclusivement française.

C'est autour de l'année 1954 que J.P. Vernant a conduit ses fructueuses analyses du travail. C'était sa manière – pas du tout entendue ni même perçue – de combattre les naïves représentations véhiculées par un marxisme mâtiné de bergsonisme ; au demeurant mal assimilé puisque pour Bergson l'existence authentique se dégage du carcan de l'utilité qui fait du langage sa principale victime. Nonobstant l'affaiblissement de cette double tradition, la conception de l'homme comme essentiellement travailleur perdure.

"Ne travaillez jamais" implique l'esclavage. La retraite permet à la fois l'égalité et la liberté ; certes sous la forme d'un compromis : le travailleur doit attendre l'âge de sa liberté après avoir payé le prix de l'égalité des conditions. Concluons que si au travail correspond une forme de socialisation, il en est une autre possible qui a le mérite de correspondre à un désintéressement effectif.

Jean-Marie Wipf, professeur de philosophie honoraire

/////

ECONOMIE / MONDE

Pascal Lamy s'interroge sur le capitalisme

LEMONDE.FR avec AFP | 05.11.10 |

Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se pose des questions. En marge de la cérémonie de remise des insignes d'un doctorat honoris causa qui lui a été décerné par l'université de Montréal, il a indiqué, jeudi, à Montréal qu'il *"s'interrogeait sur les racines culturelles et anthropologiques du capitalisme de marché qui est intrinsèquement injuste"*.

"Depuis quelques années, je m'interroge sur les racines culturelles et anthropologiques du capitalisme de marché qui est intrinsèquement injuste et stresse toujours plus les ressources humaines et naturelles", a dit M. Lamy, selon un communiqué de l'université.

"Il faut tirer des leçons de la crise et analyser en profondeur ce capitalisme pour trouver des alternatives. Pour cela, il faut que des sciences comme l'anthropologie, l'ethnologie et la sociologie y contribuent aussi et pas seulement l'économie ou le droit", a ajouté le patron de l'OMC.

L'université de Montréal a voulu le récompenser pour *"sa contribution exceptionnelle aux débats portant sur les enjeux mondiaux économiques et politiques de l'heure et pour souligner sa participation à la fondation de l'Union européenne au moment où la question de l'union sociale se posait en réaction à l'unification de l'espace économique"*.

M. Lamy a donné à cette occasion une conférence sur la globalisation, affirmant qu'elle n'était pas nécessairement irréconciliable avec la protection de l'identité de chacun. Il a estimé en substance qu'une globalisation respectueuse de tous contribuait à la diffusion de valeurs universelles, telles que les droits humains.

/////

SOCIETE

Le Secours catholique dresse le portrait d'une France dans la crise

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 09.11.10 | 07h34 • Mis à jour le 09.11.10 | 12h29

Chômeurs, étrangers sans ressources mais aussi salariés : près de 1,5 million de personnes ont eu recours à l'aide du Secours catholique en 2009, un nombre en augmentation compte tenu de la crise économique. Le [rapport annuel](#) de l'association publié mardi relève un point commun à toutes ces personnes : l'extrême faiblesse de leurs ressources, insuffisantes pour faire face aux dépenses courantes, encore plus aux dépenses imprévues. *"Toutes ces personnes en difficulté ne sont pas de mauvais gestionnaires"*, souligne Pierre Levené, secrétaire général du Secours catholique : c'est *"l'insuffisance de leurs ressources, absolument criante"*, qui est en cause. *"On est proche du scandale de laisser autant de gens avec si peu"*, dénonce-t-il.

Après une baisse observée en 2007, le nombre de situations de pauvreté constatées par l'organisation a augmenté de 2,1 % l'an dernier pour la seconde année consécutive. *"La crise socio-économique et l'impact sur l'emploi rendent encore plus incertaine l'amélioration des conditions de vie et fragilise davantage les personnes"*, notent les auteurs du rapport. En 2009, le nombre de personnes accueillies par les 63 000 bénévoles du Secours catholique a progressé de 80 000 personnes par rapport à 2008. Le nombre de *"situations de pauvreté"* parmi les ménages rencontrés a progressé de 2,1 %, à 637 200, en particulier dans les rangs des familles avec enfants, des moins de 40 ans et des personnes *"inclus"* dans la société, Français ou étrangers en règle.

"TRAVAIL PAUVRE"

Cette hausse s'explique par une augmentation du nombre d'étrangers, avec ou sans papiers, mais aussi, pour les Français actifs, par les effets de la crise économique : chômage et baisse du pouvoir d'achat. Le nombre d'actifs employés ou en recherche d'emploi (62 % des personnes accueillies par le Secours catholique, + 2,5 points) *"représente l'essentiel de la hausse"*, note le rapport. *"Le "travail pauvre" ne recule pas malgré la mise en place du revenu de solidarité active en 2009"*, précise-t-il.

Le revenu de solidarité active (RSA), créé en 2008 pour rendre l'emploi plus attractif, n'a pas changé la donne. *"En juin 2010, le RSA activité a concerné 174 000 personnes. Or on pensait qu'il y en aurait 600 000 ou 700 000. Nous avons constaté que plus de la moitié des personnes dont on sait qu'elles pourraient le demander ne le font pas"*, note François Soulage, président du Secours catholique.

Chez les demandeurs d'emploi, l'association rencontre *"un plus grand nombre de personnes pour qui aucune perspective d'amélioration de l'emploi ne se dessine, alors que la mise en place du RSA devait rendre l'emploi plus attractif"*. Parallèlement, *"même si les prix se sont stabilisés en 2009, l'augmentation des revenus n'a pas compensé les hausses de prix intervenues précédemment"*.

LE PIÈGE DU SURENDETTEMENT

En décortiquant les budgets de 1 163 ménages vivant non pas dans la grande exclusion mais dans une "pauvreté ordinaire", le Secours catholique évalue le revenu mensuel médian à 759 euros hors aides au logement. Les dépenses incompressibles – loyers, énergie, eau, mutuelles et assurances, impôts, transports, scolarité – représentent 515 euros, soit 68 % du budget, les dépenses de la vie courante (alimentation et habillement) 265 euros. A la fin du mois, les comptes sont déjà dans le rouge (- 21 euros).

Il reste encore à financer, souvent par le crédit, les dépenses imprévues (pannes, problème de santé) et les dépenses "souples" (entretien du logement, du véhicule, loisirs), que l'on peut retarder. Le solde plonge alors à - 141 euros. *"Beaucoup de ces ménages sont dans des situations de surendettement. Ensuite, c'est l'accumulation et un cercle vicieux duquel ils ne peuvent jamais sortir complètement"*, explique Pierre Levené. Une situation particulièrement

complexe en milieu rural, "où l'absence de transports publics complique encore la tâche des actifs", souligne-t-il.

A partir de ce constat le Secours catholique dresse une liste de propositions : "créer un environnement plus porteur" pour les actifs avec davantage de places en crèche et de transports en milieu rural, mais aussi relever les minima sociaux et revaloriser les aides publiques au logement, favoriser les contrats à temps plein et la formation.

////

SOCIETE

Enfants sous surveillance électronique

Article paru dans l'édition du 19.10.10

Une trentaine de maternités en France ont équipé les bébés de puces. Aux Etats-Unis, une école a déjà franchi le pas

Le nom de la sécurité, notre société doit-elle tout accepter ? L'entreprise Lyberta vient de renoncer à équiper des bébés de ses puces électroniques dans plusieurs crèches de la région parisienne. L'information, révélée par *Le Parisien* en septembre, avait suscité une polémique. Syndicats, municipalités, associations s'étaient indignés de l'arrivée de Big Brother au royaume des tout-petits. Mais, paradoxalement, sur les forums en ligne, les avis étaient partagés : « *J'en rêvais depuis que je suis maman*, a ainsi écrit une femme sur LePost.fr. *Ma fille de 3 ans est sortie de la maternelle, et les maîtresses l'ont retrouvée dans une rue plus loin. (...) Je préfère mettre une puce à mon enfant qu'avoir recours au plan alerte enlèvement.* »

Dans une société qui aspire au risque zéro, fantasme que les politiques agitent à chaque crise en parlant du principe de précaution, sommes-nous prêts à faire porter des puces à nos enfants ? Pour Alex Türk, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), « *le problème de fond est que nous assistons à un déferlement technologique, alors que notre société n'a aucune réflexion sur ces sujets* ».

Car, avant même qu'un débat ait eu lieu, la technique, elle, est d'ores et déjà efficiente. Ce qui pouvait passer il y a encore une décennie pour de la science-fiction est accessible grâce à l'identification par radiofréquence (RFID). Les puces RFID, sortes de « radio étiquettes », permettent de stocker des données à distance. Il suffit d'apposer, de coller ou d'incorporer cette puce dotée d'une antenne pour qu'un bracelet ou un vêtement devienne non seulement « intelligent », mais également « unique ».

La puce RFID peut être passive - comme celle incluse dans le passe Navigo de la RATP, qui a besoin d'un émetteur, la borne, pour s'alimenter - ou active. Dans ce dernier cas, la puce est autonome et émet un signal à intervalle régulier. Le lieu à surveiller est maillé de récepteurs qui localisent à tout moment les puces et leurs possesseurs. Près de 150 maternités dans le monde utilisent déjà ce type de système : des bracelets équipés de puces actives permettent de localiser les nouveau-nés dans les bâtiments. L'alerte est donnée lorsque le bracelet est coupé, recouvert ou sorti du périmètre de surveillance.

« *Notre premier contrat a été signé en 2001 avec la maternité publique de Birmingham*, explique Laurent Levasseur, directeur général de l'entreprise française Bluelinea. *Peu de temps avant, un nourrisson avait été kidnappé.* » La société s'est depuis développée dans 17 pays, notamment aux Etats-Unis, à Hongkong, au Koweït, en Espagne, au Benelux... « *Le Portugal et le Brésil ont même légiféré pour rendre obligatoire un dispositif de sécurité individuel dans les maternités pour lutter contre les rapt et les échanges* », précise M. Levasseur. Quelque 300 000 bébés ont été équipés dans le monde en 2009.

La France n'est pas en reste où près de 50 000 nouveau-nés ont porté une puce en 2009. « *Une trentaine d'hôpitaux utilisent notre bracelet, mais le sujet est encore tabou* », ajoute M.

Levasseur. « En 2009, deux tentatives de rapt ont eu lieu dans des maternités françaises, dont une dans notre région, explique Philippe Cruette, directeur adjoint de la polyclinique Bordeaux-Nord. Nous avons voulu répondre aux craintes des mamans qui avaient eu connaissance de ces faits par la presse. » Depuis janvier, le bracelet à puces est ainsi proposé sur la base du volontariat. « Une mère sur deux le demande, précise M.Cruette. Plutôt de jeunes femmes qui viennent d'accoucher de leur premier enfant. »

Si le marché est florissant, le directeur de Bluelinea s'est fixé comme ligne de conduite de n'équiper ni crèches ni écoles : « Les premières demandes sont venues de Belgique, après l'affaire Dutroux. J'ai refusé. Il existe un effet pervers à équiper des mineurs, cela les déresponsabilise. On ne peut pas faire n'importe quoi sous prétexte que la technique le permet. »

Des considérations qui ne sont visiblement pas de mise aux Etats-Unis. Depuis septembre, une école maternelle de Richmond (Californie) fait porter à des bambins de 3 à 6 ans des maillots de basket dans lesquels sont insérées des puces RFID actives. Le but : économiser 3 000 heures de surveillant. « C'est une école payée par des fonds fédéraux. Les enfants qui la fréquentent viennent de milieux très défavorisés. Les parents ne comprennent pas vraiment les enjeux, explique Nicole Ozer, avocate et membre de l'organisation de défense des libertés American Civil Liberties Union of Northern California (ACLU-NC). Cela a coûté 160 000 dollars. Autant d'argent qui aurait permis d'engager des enseignants supplémentaires. De surcroît, il a été prouvé que ces systèmes peuvent être piratés et mettre encore plus les enfants en danger. »

La Californie n'en est pas à sa première expérience. En janvier 2005, une école primaire au nord-ouest de Sacramento avait équipé ses élèves avant d'y renoncer, six semaines plus tard, devant la bronca de parents d'élèves s'insurgeant contre ce mode de surveillance disproportionné. Une expérience éclair qui a tout de même permis aux associations de défense des droits civiques d'élaborer un projet de loi pour encadrer l'utilisation des puces dans les écoles.

« Ce projet a été massivement adopté en 2007, explique Mme Ozer. Cette loi stipule que les parents doivent être informés de la technologie et donner leur accord. Mais le gouverneur, Arnold Schwarzenegger, n'a pas signé le décret d'application, arguant, à l'époque, que cela était inutile car aucun cas n'était plus à signaler en Californie. » L'actualité récente lui a donné tort.

« Je suis assez pessimiste. Notre société va être secouée ces quinze prochaines années, car notre vie privée, telle que nous la concevons, n'existera plus, commente Alex Türk. Il faut être parfois capable de renoncer à la tentation technologique. Nous allons vers une miniaturisation des équipements. Et plus ceux-là sont petits, plus il est difficile de légiférer. Le parlement français doit se saisir du sujet des RFID et avoir un vrai débat au niveau national puis international. » Selon le président de la CNIL, « les puces RFID et la géolocalisation en général devraient faire l'objet d'une procédure d'autorisation de la CNIL avant toute installation. A l'image de la biométrie depuis 2004 ». Ainsi, si le contrat avait été passé avec Lyberta, l'association de crèches parisiennes « nous aurait juste prévenus », regrette Alex Türk.

Laure Belot

////

SOCIETE

Comment gérer sa « e-réputation »

Article paru dans l'édition du 02.11.10

Conseils de professionnels du recrutement pour éviter aux candidats les pièges d'Internet

Googler » quelqu'un : cet anglicisme n'est pas encore passé dans le langage courant. Il résume néanmoins une pratique répandue chez les chasseurs de têtes. Un candidat postule pour un emploi : le recruteur va faire une recherche de son nom sur Google puis recueillir, en quelques clics, une multitude d'informations. « *Google est devenu le prolongement naturel de la pensée du recruteur* », affirme Emmanuel Dupont, associé du cabinet BeeTwin, spécialisé dans la recherche de cadres.

Environ la moitié des recruteurs européens consultent Internet, selon un sondage réalisé en janvier par la société californienne Cross-Tab pour Microsoft. Et un quart d'entre eux environ ont rejeté un jour une candidature sur les bases de leur recherche. « *Quand on a vu certaines choses sur Internet, difficile de faire semblant de ne pas savoir*, reconnaît Sophie Wigniolle, directrice générale d' Eric Salmon & Part-ners France, cabinet haut de gamme qui recrute des dirigeants. *Qu'on le veuille ou non, on ne raisonne pas uniquement sur les compétences.* »

Du cadre supérieur au jeune diplômé, il faut être bien positionné sur le Net, avoir une bonne « *e-réputation* ». Mais comment faire ? Conseils de pros pour se faire recruter.

Se référencer dans les grandes banques de données. Pour ceux qui ont fait une grande école ou une université (Dauphine, Sorbonne, Science Po, etc.), le premier conseil est de payer sa cotisation à l'association des anciens élèves ! Il fut un temps où, une fois sur le marché de l'emploi, les diplômés « oubliaient » cette obole. Le seul bénéfice était, en effet, d'être référencé dans un annuaire vite dépassé. « *On ne s'en servait pas pour recruter* », reconnaît Florence Charpin, cofondatrice du cabinet de chasseur de têtes Dianes, « *mais tout a changé avec l'arrivée d'Alinea et EasySearch* ». Ces deux sites donnent, en quelques clics, les contenus exhaustifs des annuaires de diplômés. Le site Easysearch.biz référence 300 écoles, soit 1 150 000 profils de candidats. « *Environ 230 cabinets de recrutement sont abonnés et nous utilisent chaque mois* », précise son gérant Hugues Dantin.

Quel que soit son cursus, « *il est important de s'inscrire dans les grandes bibliothèques de CV telles que Monster, Cadremploi ou Regionjob* », explique Gil Couyère, président de Selexens, cabinet spécialisé dans le recrutement à distance de personnes de moins de cinq ans d'expérience.

Ne pas se tromper de réseau. « *En France, pour être recruté, il faut avoir un profil visible sur les deux grands réseaux professionnels LinkedIn et Viadeo*, affirme Johann Van Nieuwenhuyse, directeur général du cabinet Michael Page. *Si on veut postuler en Europe du Nord ou de l'Est, il faut aussi se positionner sur Xing.* » Ces sites sont désormais incontournables. « *Un pas décisif a été franchi en 2008, lorsque l'APEC a signé son premier partenariat avec LinkedIn. Tout récemment, Viadeo a fait de même* », ajoute Corinne Zerbib, fondatrice de Jobetic, site d'information et de service sur la recherche d'emploi.

Cependant, il ne faut pas le faire n'importe comment. « *Pour être repéré, il faut rédiger un profil avec les bons mots-clés ; ne pas hésiter à répondre aux questions que vous pose automatiquement le site comme les codes des fonctions que vous exercez* », ajoute Gil Couyère. Par ailleurs, « *il est intéressant de participer sur ces réseaux à des «hubs» ou à des communautés rassemblant les même professions, cela nous facilite la recherche* », ajoute Antoine Lecoq, directeur exécutif de Page Personnel, cabinet spécialisé sur les jeunes diplômés du groupe Michael Page.

Faire attention à ses amis. Les réseaux sociaux sont une façon d'afficher quels sont vos « amis », personnels ou professionnels. Des informations, là aussi, décortiquées par les recruteurs. « *Lorsque nous recherchons un candidat, nous regardons s'il risque d'être sur ou sous-dimensionné, explique Sophie Wigniolle, spécialisée dans la recherche haut de gamme. Un indice intéressant est alors le positionnement de son réseau. A-t-il ou non un bon niveau de contact ?* » Autre sujet d'attention, le nombre d'amis affichés : « *Je suis dubitatif lorsque je vois un profil avec 500 ou 800 contacts. Cela sonne creux* », analyse Emmanuel Dupont. « *Il faut être vigilant et ne pas aller à la chasse aux amis*, abonde Johann Van Nieuwenhuyse.

Limiter son profil Facebook à une communauté précise, que l'on connaît. Car si ce que vous écrivez est transféré sur un autre site par un pseudo-ami, vous en perdez le contrôle. »

Eviter d'exposer sa vie privée. Une charte, déposée par l'association Acompetenceegale.com a été signée en 2007 par 46 cabinets pour s'engager notamment à ne pas regarder des informations relatives à la vie privée sur des sites comme Facebook ou Myspace. « *Cela n'empêche pas nos clients entreprises d'aller y faire un tour, précise Antoine Lecoq, signataire de la charte. Je donnerai comme conseil général de ne rien mettre de privé en ligne.* » Une recommandation partagée par tous les recruteurs. « *Un candidat vient de me confier qu'en phase finale pour une embauche, le recruteur était allé en plein entretien surfer sur Facebook pour voir ce qu'il y trouvait, ajoute Gil Couyère. Dans une phase de recrutement, certains managers vont, souvent de façon inconsciente, avoir des stéréotypes en tête. Il faut éviter de leur donner de la matière pour nourrir ce penchant très humain.* »

« *On ne va pas nécessairement regarder sur Facebook, complète Emmanuel Dupont, mais rien qu'en rentrant le nom d'un candidat sur 123people.fr, ce sont les photos de Facebook qui apparaissent en premier. Et là, c'est souvent la catastrophe. On peut trouver des photos d'enterrement de vie de garçon, ou pire.* »

Pour Morgan Van Haeck, du même cabinet : « *Il faut plutôt se faire photographier de manière sobre, bien fixer ses paramètres de confidentialité sur Facebook pour que les photos privées ne soient accessibles qu'aux vrais amis.* » Une réticence au mélange des genres que partage Florence Charpin : « *J'aurai un regard critique si un blog ou un document auquel j'accède mélange des sujets personnels et professionnels, si je recueille des informations trop intimes. Ceci est d'autant plus possible qu'Internet donne une liberté qui entraîne les gens à aller plus loin.* »

Enfin, il faut se souvenir qu'il est extrêmement difficile d'effacer les traces sur la Toile. Ainsi, la récente expérience de Johann Van Nieuwenhuysse. « *Sans aller fouiner partout sur la Toile, j'ai découvert que le candidat que j'allais rencontrer avait mis en ligne, à des années d'intervalle, deux CV présentant de nombreuses différences. Rien ne s'oublie sur Internet.* »

Laure Be lot

////

SOCIETE

Le CV passe à l'ère du numérique

Article paru dans l'édition du 02.11.10

PRÉNOM NOM, adresse en haut à gauche, dernier poste occupé en titre au centre... Rien de plus banal qu'un CV papier format A4. Or tous les candidats n'ont pas sous la main un graphiste pour donner à ce document la touche d'originalité qui le fera sortir du lot. Cette fatalité a peut-être trouvé sa parade : le CV numérique et interactif.

Plusieurs sites gratuits (notamment Doyoubuzz, Easy-cv, Moncv) offrent désormais aux candidats d'exister de façon plus originale sur Internet sans devoir faire preuve de dextérité particulière. « *C'est un outil intéressant pour les personnes postulant dans les univers artistiques, de la communication, des médias ou du marketing, reconnaît Johann Van Nieuwenhuysse, directeur chez Michael Page. Cela correspond bien à la génération des moins de 35 ans.* »

La société Doyoubuzz a été créée en 2007. « *Nous proposons aux candidats un format de CV interactif qui peut contenir des publications, des vidéos, des portfolios, des articles en pièces jointes. On peut mettre en avant des mots-clés. La personne s'y exprime avec tous les moyens du Web et le CV épouse la taille de l'écran,* détaille Ludovic Simon, le président de Doyoubuzz.com. *Nous avons imaginé plusieurs passerelles avec les réseaux sociaux. Le candidat peut importer les informations qu'il a déjà été rentrées sur LinkedIn et Viadeo. Le profil Facebook de la personne et Twitter peuvent renvoyer sur le CV. Enfin, une sortie sur format Word est toujours possible, si nécessaire.* » « *Les recruteurs ont trouvé cette présentation dynamique,* témoigne Eric Lamfroy-Cavret, 55 ans, commercial responsable d'affaires qui était en recherche d'emploi en 2009. *J'ai même pu rajouter les logos des sociétés respectives où j'avais travaillé. Ce CV m'a différencié.* »

« Moyenne d'âge de 30 ans »

Autre avantage annoncé, un très bon référencement sur Google : « *Le CV Doyoubuzz apparaît dans les trois premiers résultats d'une requête. Nous utilisons des techniques d'optimisation* », précise M. Simon. L'entreprise compte 70 000 clients dont certains viennent de Suisse, du Québec, de Tunisie, du Sénégal et du Mali. « *La moyenne d'âge est de 30 ans et nos candidats ont jusqu'à quinze ans d'expérience* », précise-t-il. La société table sur 90 000 clients d'ici à la fin de l'année. Doyoubuzz a même traversé l'Atlantique en avril pour conquérir le marché américain où elle compte déjà 5 000 adeptes. Pour se rémunérer, l'entreprise réalise des formations auprès d'écoles comme -l'ESCA d'Angers ou le CNAM, afin d'améliorer l'identité numérique des étudiants en quête d'emploi. Antoine Lecoq, directeur exécutif de Page personnel, qui recrute de jeunes diplômés, prédit un bel avenir à ce support : « *On peut imaginer que, dans quelques années, tout le monde aura une identité numérique.* »

Laure Be lot

////

SOCIETE

L'infidélité, toujours frappée d'opprobre

Article paru dans l'édition du 31.10.10

Se rassurer revient pourtant comme un leitmotiv dans les confidences des hommes et des femmes infidèles

Bouh, le vilain mot ! Infidélité ? Pas mieux qu'adultère, finalement, déjà remisé aux vieilleries du vaudeville et de l'amant dans le placard. Un mot impropre, confient ceux et celles qui s'y sont aventurés, à nommer avec exactitude la nature de leur relation extraconjugale et à restituer la diversité des amours plurielles : de l'aventure d'une nuit à une double vie durable. Des thérapeutes lui préfèrent désormais des néologismes gommant l'infamie (« polyamour » ou « polyfidélité »), plus conformes à traduire, selon eux, la carrière sentimentale et la liberté sexuelle des individus.

L'enquête sur la sexualité en France, menée en 2006 par Nathalie Bajos et Michel Bozon, révèle que ladite infidélité ne constitue pas une pratique marginale. Ainsi, 27 % des hommes et 15 % des femmes ont connu au cours de leur vie au moins un « *moment où ils avaient deux relations sexuelles en parallèle* ». Lors même qu'elle constitue un motif littéraire majeur, un des ressorts du théâtre et du cinéma, une réalité médiatisée par des personnalités politiques et facilitée par le courriel et le téléphone portable, l'infidélité, loin d'être un phénomène banalisé, demeure frappée d'opprobre, parce que synonyme de trahison et de dissimulation.

En 2008, 40 % des Français la jugeaient injustifiable, contre 26 % en 1981, selon deux vagues d'enquêtes sur les valeurs des Européens. Le tabou n'est plus social ni même pénal - l'infidélité

n'est plus un motif à part entière de divorce ni une atteinte grave à la société depuis 1975 -, mais il a été largement intériorisé par les individus pour qui le couple reste une valeur refuge et un gage de stabilité qui doit relever deux défis : concilier l'amour dans la durée, sans qu'il s'érode et disparaisse, et perpétuer le désir au-delà de la période liminaire d'exaltation.

« *Ou bien on vit avec quelqu'un, ou bien on le désire* », assurait, en 1998, le romancier Frédéric Beigbeder dans *L'amour dure trois ans* (Grasset). Un titre qui rejoint la découverte de scientifiques, telle la neurobiologiste Lucy Vincent : les zones du cerveau modifiées par la rencontre amoureuse, notamment la sécrétion d'ocytocine, se désensibilisent peu à peu après trois ans.

« *Comme le couple est plus fragile*, explique la sociologue Charlotte Le Van - auteur des *Quatre visages de l'infidélité en France* (Payot) -, *l'infidélité est plus risquée, donc plus condamnée, car elle peut avoir des conséquences directes sur la dissolution des unions* », celles-ci n'ayant d'autre ciment que l'amour mutuel des partenaires et le contrat de confiance qui les lie. « *Parce qu'elle introduit du désordre dans un monde d'ordre, l'infidélité est reliée à l'insécurité* », rappelle la philosophe et thérapeute Paule Salomon qui a signé *Bienheureuse infidélité* (Albin Michel, 2003).

Nombre de psys l'interprètent en termes de manques, la voient comme un refus de l'engagement, une incapacité à se fixer, y lisent un symptôme d'immatunité. Telle Aurélia Mestre, psychanalyste sollicitée en mai par Gleeden - site Internet spécialisé dans les rencontres extraconjugales qui revendique 447 271 membres -, pour éclairer l'origine de l'infidélité féminine. Réponse : désir inconscient de vengeance découlant de la petite enfance ! Les intéressées, elles, faisaient état de motivations autrement pragmatiques.

Pourquoi, cependant qu'elles étaient mariées ou en couple, s'étaient-elles inscrites sur le site ? 48 % déclaraient chercher des frissons sensuels, 23 % invoquaient le plaisir d'être courtisées. « *Les femmes ne vont donc pas toutes jusqu'au bout. Elles semblent apprécier avant tout de se sentir désirées*, notait le responsable de l'enquête. (...) *Elles veulent se prouver qu'elles peuvent encore plaire et séduire, quel que soit leur statut (mariée depuis plus de dix ans, mère de deux enfants, etc.)*. »

Se rassurer revient comme un leitmotiv dans les confidences des « infidèles », hommes et femmes. « *J'avais envie de me prouver que j'étais encore capable de séduire* », explique Bernard, 47 ans, qui a additionné quelques incartades depuis une décennie. Catherine 41 ans, chargée de mission, ne dit pas autre chose à propos de la liaison qu'elle a entretenue pendant plusieurs mois en 2003 : « *Il était attentionné dans les gestes et la parole. Cela faisait du bien à mon ego. S'il pouvait m'aimer, c'est que je n'étais pas si nulle que cela*. »

Elle peut aussi expliquer une volonté de rompre avec la routine : « *J'avais 34 ans, un enfant, un boulot depuis mes 23 ans, une vie bien réglée et l'impression que j'allais péter les plombs si tout devait continuer ainsi jusqu'à mes 90 ans (on vit vieux dans ma famille !). Alors, quoi de plus formidable que d'être amoureuse pour avoir la sensation de revivre, de ses orteils à la pointe de ses cheveux ! Plus que du changement, c'était un coup de fouet*. »

Traditionnellement considérées comme les gardiennes du foyer et les piliers de l'éducation des enfants, les femmes, lorsqu'elles sont infidèles, sont jugées plus sévèrement. « *L'idée est ancrée que les hommes sont plus excusables, qu'ils sont faibles, en raison de leurs besoins sexuels* », avance Charlotte Le Van. Pour son ouvrage *Les Hommes, l'amour, la fidélité* (Albin Michel, 2009), la psychologue clinicienne Maryse Vaillant a rencontré nombre d'entre eux. De ses entretiens, « *elle a vu, écrit-elle, surgir deux grandes angoisses masculines : la classique menace de castration, et la crainte de voir s'évanouir le désir, l'aphanisis* ».

Au cours de son travail d'enquête de dix ans, Charlotte Le Van a identifié une infidélité issue d'une insatisfaction d'ordre intime (« *Je ne l'aime plus* », « *Je m'ennuie* », « *Nous ne faisons plus l'amour* », etc.) ; une infidélité « *instrumentale* », motivée par la vengeance, prétexte à la

rupture ou moyen d'échapper à sa condition. Une autre catégorie rassemble les personnes qui, s'étant mises très tôt en ménage, cherchent à accroître leur expérience et à mûrir. Enfin, une minorité, surtout des hommes, l'intègre comme composante « normale » de la vie à deux. Ceux-là n'éprouvent ni regrets ni culpabilité à la différence des autres.

Source de plaisirs et de frissons, l'infidélité est aussi source de souffrances. Comment réagir ? Avouer, mentir ? Poursuivre ou rompre une liaison afin de ne pas menacer son couple ? Faire, au contraire, une croix sur celui-là pour en former un nouveau ? A chaque étape correspondent des choix malaisés.

« Excepté les infidèles par principe, qui revendiquent leur hédonisme comme mode de vie, pour tous, c'est difficile à vivre. On souligne souvent la souffrance des conjoints trompés et on oublie celle de ceux qui trompent », remarque Charlotte Le Van.

La liaison adultère qu'elle a tue à son conjoint, qui l'a fait souffrir au point de perdre 10 kilos et dont elle croyait ne jamais se remettre, Catherine ne la regrette pas : « J'ai repris à peu près la vie d'avant, mais en y intégrant des temps pour moi. » Paule Salomon pense qu'être infidèle équivaut à être fidèle à soi-même. Cette thèse lui a valu la réprobation à mi-mots de la communauté des psys, raconte-t-elle.

Macha Séry

////

MEDECINE

Euthanasie : le poids d'un mot

LEMONDE.FR | 09.11.10 |

La quasi totalité de la population française serait-elle favorable à une légalisation de l'euthanasie ? Le simple chiffre de 9 sur 10 devrait pourtant suffire, dans un pays aux majorités courtes et relatives, à jeter le doute. En effet, que signifie le mot "euthanasie" quand, d'une manière quasi manichéenne, on demande si on est pour ou contre ? Mot savant à l'étymologie lointaine et ambiguë, l'euthanasie est, littéralement, la "mort douce". Sur ce postulat on peut se demander si le dixième qui demeure hostile n'éprouve pas une inclinaison masochiste ?

Plutôt que de s'interroger sur le point de savoir si les Français sont pour ou contre l'euthanasie, il serait plus pertinent de chercher ce qu'ils souhaitent pour la fin de vie de leurs proches et, plus encore (car ce n'est pas une question de "société", c'est une question "personnelle") pour eux-mêmes. La réponse, là, est depuis longtemps claire et nette : faire face à la mort lorsqu'elle devient inéluctable et l'affronter sans souffrir (ce qui, d'ailleurs, permet de la regarder en face : la douleur obnubile la conscience et anéantit le libre arbitre). Le sentiment général est que l'obstination, qui devient alors, déraisonnable, à vouloir guérir quelqu'un qui est au terme de sa vie est une absurdité dictée soit par de l'orgueil inhumain soit par une compétence erratique. L'opinion sait qu'aujourd'hui la médecine domine les grandes douleurs et que jamais les progrès n'ont été aussi décisifs en matière de soins palliatifs. Apaiser l'esprit, reconforter l'âme, aimer la personne : c'est aussi simple que possible.

Certes, tout cela constitue bien une "euthanasie", une douce et même une belle mort. Si on entrevoit le mot sous son sens d'origine alors le Code de la santé publique contient depuis 2005 toutes les dispositions qui permettent ce départ serein. Si on veut donner au mot le sens, moderne et généralement admis, d'acte létal volontaire alors il faut se demander si les Français recherchent vraiment cela ? Si une mauvaise question n'entraîne pas fatalement une réponse biaisée ?

Le droit français connaît déjà le terme "euthanasie". Il en use dans la législation permettant l'abattage des chiens dangereux. En France, on n'achève pas les êtres ; on achève de les soigner. Nuance.

Bernard Beignier, professeur de droit à l'Université de Toulouse 1-Capitole

ECOLE

Vol d'enfance

Article paru dans l'édition du 14.10.10

Il est des chiffres que l'on reçoit comme une gifle. Ainsi ceux de l'enquête publiée, fin septembre, par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), et réalisée auprès de 760 élèves (primaire et collège) de quartiers dits « populaires ».

73 % d'entre eux dans le primaire et plus de 82 % en collège déclarent aimer « *un peu, pas trop ou pas du tout* » aller à l'école, et plus de 23 % s'y ennuiant « *souvent* ». Pis, plus de 35 % (et 43 % dans le primaire !) avouent avoir mal au ventre avant d'aller en cours, témoignant ainsi d'une angoisse si forte qu'elle prend leur corps en otage.

Dans une bande dessinée à la suite d'une telle énumération, on pourrait écrire dans une bulle : « Au secours ! »...

Ces chiffres, qui cernent d'une façon inéluctable une réalité dramatique et nous obligent à la regarder en face, ont cependant un inconvénient : ils restent abstraits. Et de ce fait nous empêchent peut-être d'entendre dans leur singularité les souffrances qu'ils recensent et additionnent. Confronté à ces statistiques qui font écho à sa pratique, il est donc pour le psychanalyste une tâche : celle de les traduire, de les faire passer du « ils » indéfini et sans visage au « il » de chacun des enfants ou adolescents dont elles racontent le malheur. De faire entendre ce garçon, cette fille, petits ou grands, qui sortent chaque matin du sommeil pour, à peine éveillés, réaliser avec angoisse qu'il va encore falloir y aller aujourd'hui... à l'école. Semblables en cela à ces adultes qui témoignent de l'horreur qu'est pour eux la perspective quotidienne du bureau et de sa cohorte de supérieurs vindicatifs, de collègues peu amènes, d'objectifs impossibles à atteindre.

« Guerre des boutons »

De quoi ces enfants ont-ils peur ? De tout et d'abord d'eux-mêmes. De ne pas comprendre ce qu'on leur demande (68,9 %), de ne pas arriver à le faire (54,1 %). Nombre d'entre eux, d'ailleurs, (39,3 %) disent qu'ils « *ne lèvent pas souvent voire jamais le doigt en classe* ». Comment, dans un tel contexte, ces enfants pourraient-ils construire une image solide et valorisée d'eux-mêmes et acquérir une confiance en leurs capacités, plus que jamais nécessaire ?

A cette peur de soi s'ajoute la peur des autres. Ces « autres », c'est d'abord l'enseignant. Il fait l'objet de craintes multiples, car il n'est pas seulement pour l'enfant celui par l'intermédiaire duquel la société tout entière l'évalue et le juge. Il est aussi le support de liens affectifs qui répètent bien souvent les liens familiaux.

Or, on le constate, malgré leur vision chaotique de l'école, 57 % des enfants restent persuadés que l'enseignant s'intéresse à eux. Il est donc (au moins pour ceux-là) un adulte qui veut leur bien et se donne du mal alors qu'eux-mêmes se pensent incapables de satisfaire ses attentes. Raison de plus pour eux de se sentir insuffisants, redevables et coupables...

Et puis les autres c'est aussi les condisciples, les autres élèves. Et là, pas question d'amitié, de complicité ou de querelles fratricides façon *Guerre des boutons*. Le ton n'est pas celui de l'enfance, car la violence évoquée est celle d'un monde d'adultes. Avec des chiffres qui, même s'ils n'étonnent pas vraiment, font peur.

54,8 % des élèves et des collégiens interrogés déclarent avoir été victimes, dans leur établissement, de violences. Limitées (si l'on peut dire...) pour 83,1 % d'entre eux aux moqueries et aux insultes et allant pour les autres jusqu'aux violences physiques, au vol et au racket. L'idée d'une souffrance au travail est aujourd'hui (presque) admise. Quand acceptera-t-on d'entendre qu'il existe aussi pour les élèves une souffrance à l'école ? Jusqu'à quand va-t-on accepter que leur soit ainsi définitivement volée leur enfance ?

Claude Halmos, psychanalyste

////

CULTURE

Livre numérique : "Pas de scénario catastrophe"

Le Monde pour Le Monde.fr | 06.11.10 |

Une lueur d'espoir point à l'horizon pour tous les acteurs de l'éco-système de l'écrit (auteurs, éditeurs, distributeurs et libraires). *"Le livre ne devrait pas connaître de scénario catastrophe similaire à celui de l'industrie musicale"*, écrivent Patrick Béhar et Laurent Colombani, tous les deux consultants au sein du cabinet de conseil en stratégie Bain & Company, dans une étude intitulée "Les écrits à l'heure du numérique". Cette étude a été rendue publique, samedi 6 novembre, dans le cadre du 3^e Forum d'Avignon, qui a choisi comme thème, cette année : "Nouveaux accès, nouveaux usages à l'ère numérique : la culture pour chacun ?"

Il faut, au préalable, souligner que cette étude n'a été menée qu'auprès de 3 000 lecteurs dans six pays (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni et Corée du Sud), soit un échantillon de 500 personnes en moyenne par pays, ce qui reste modeste. Mais les conclusions tirées par les deux analystes de Bain & Company sont des plus éclairantes pour les principaux acteurs de l'industrie du livre. Trois d'entre elles méritent d'être développées.

Au premier chef, les deux spécialistes estiment que *"toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que les lecteurs effectuent leur virage numérique"*. Ils prédisent que d'ici à l'horizon 2015, entre 15 % et 20 % des lecteurs auront adopté comme support pour lire les tablettes multimédias, du genre iPad ou les liseuses, du type Kindle. La tablette multifonctions qui s'adresse à un plus large public et la liseuse se démocratisent enfin. La première devrait occuper entre deux tiers et trois quarts du marché, la seconde, qui s'adresse davantage aux 20 % de la population qui lisent le plus, conservera entre un tiers et un quart du marché. Mais loin de se cannibaliser, ces deux supports seraient même complémentaires. Le principal effet du lancement de l'iPad, la tablette d'Apple, a été de contraindre Amazon à diviser par deux le prix de vente de son Kindle.

MM. Béhar et Colombani notent que les Etats-Unis, les pays asiatiques et, dans une certaine mesure, le Royaume-Uni vont basculer plus vite dans le numérique (autour de 20 %), tandis que l'Allemagne et la France, qui conservent un réseau très dense d'acteurs qui vendent des livres (librairies, maisons de la presse, grandes surfaces...), vont évoluer plus lentement vers le numérique (15 % du marché en 2015).

À QUI VA PROFITER LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ?

Les deux auteurs de l'étude constatent que la migration vers le numérique s'accompagne d'un regain d'intérêt pour la lecture. En clair, le passage du papier à la Toile ne se fait pas à part égale, mais entraîne une création de valeur. Plus de 40 % des lecteurs équipés de support numérique déclarent lire plus qu'auparavant. Deuxième bonne nouvelle, la majorité des consommateurs se disent prêts à payer pour les *e-books*. *"En ce qui concerne la musique, le numérique est entré sur le marché par le piratage, pour le livre, le passage se fait par la boutique en ligne"*, résume Laurent Colombani.

Par ailleurs, livre numérique et livre physique devraient encore coexister pendant plusieurs années, car le principal frein (cité par 41 % des gens interrogés) à l'achat d'e-books est l'attachement à l'expérience du papier. Objet nomade par excellence, le livre a aussi une odeur : le lecteur aime le feuilleter, le caresser, le ranger dans sa bibliothèque. Ce comportement n'est pas réservé aux seniors, mais concerne aussi les trentenaires.

La troisième et dernière conclusion forte de cette étude porte sur le rôle des éditeurs (ou des agents aux Etats-Unis). Le passage au numérique nécessite une plus grande valeur ajoutée, de l'imagination et de la création de la part des acteurs du livre. C'est à cette aune-là que cette profession préservera son avenir. Pour des pans entiers de l'édition, de la jeunesse au pratique, le numérique devrait transformer les livres en permettant notamment plus d'interactivité. Le livre numérique homothétique (entre le papier et la Toile) ne concerne presque que la littérature et une partie des sciences humaines. Aux éditeurs de créer une offre légale, attractive et payante qui sera différente du support papier.

De fait, *"l'apparente stabilité du marché littéraire pourrait bientôt cacher une révolution silencieuse"*, estiment les deux analystes : le numérique pourrait à l'avenir représenter entre 20 et 28 % des profits de cette industrie. En raison de la migration vers le numérique, des bouleversements importants sont aussi à attendre du côté des réseaux de distribution physique, essentiellement la librairie, de leur densité, voire de la nature même de ces réseaux.

Alain Beuve-Méry

/////

L'HISTOIRE

Pourquoi il faut aimer l'histoire

Article paru dans l'édition du 16.10.10

Depuis 1999, Emmanuel Laurentin anime avec brio « La Fabrique de l'histoire », sur France Culture. Fabrique ? Le terme, par l'imaginaire auquel il est associé, renvoie à l'univers du « faire », du « produire » et, partant, de l'« utile ». Il était donc naturel que le journaliste finisse par demander à ses invités : « *A quoi sert l'histoire aujourd'hui ?* »

Cette question, Emmanuel Laurentin reconnaît dans sa préface qu'il ne l'aurait sans doute pas posée il y a trente ou quarante ans, à l'époque où « *l'histoire apparaissait comme une discipline reine, dominant les autres sciences sociales dans l'explication du monde* ». L'époque où l'anthropologie, la philosophie et la sociologie « *semblaient travailler malgré elles à la gloire de l'histoire.* »

Aujourd'hui, Clio a tendance à se faire plus modeste. Après l'« *âge d'or* » des années 1970-1980 est en effet venu le temps, plus sombre, de la « *crise de l'histoire* ». Celui des doutes, des incertitudes et des remises en cause. En atteste, ces dernières années, la multiplication des débats sur les fondements de la connaissance historique, sur le « rôle social » de l'historien ou sur les finalités de l'enseignement de l'histoire.

Cette inquiétude affleure dans la plupart des réponses collectées par Emmanuel Laurentin. Si les historiens, comme l'affirme Fabrice d'Almeida, ne désespèrent pas à l'idée de « *donner du sens au désordre du monde* », beaucoup semblent hésiter dès qu'il s'agit de défendre l'utilité de leur discipline. Et plus d'un, semble-t-il, pourrait reprendre à son compte la formule de Jean-Luc Mayaud, qui revendique le droit de tenir un « *discours sur l'inutilité volontaire* » de l'histoire. Pourquoi ?

Essentiellement, rappellent plusieurs contributeurs, parce que l'histoire a trop souvent mal servi et trop rarement aidé à quoi que ce soit. L'histoire, rappelle ainsi Pascal Ory, « *a servi à*

justifier les dynasties, puis les nations, puis les impérialismes ». Mais elle n'a, en revanche, « *jamais servi à éviter une seule guerre, une seule crise économique [ou] une seule révolution* ».

Si, comme l'explique Sophie Coeuré, « *le terme même de «servir» rend nerveux les enfants d'un XXe siècle pendant lequel l'histoire a tant servi, que ce soit un homme ou un régime* », et s'il faut, dès lors, en finir avec cet « *âge instrumental* », l'histoire a-t-elle encore une quelconque mission à remplir ?

A cette question, tous les historiens répondent positivement. A l'heure où leur discipline sert souvent à « *compenser des avanies subies par des communautés, notamment quand elles sont descendantes de victimes* » (Jean-Clément Martin), les universitaires interrogés par Emmanuel Laurentin sont en effet plus que jamais convaincus de l'utilité intellectuelle de celle-ci.

« Imprévisibilité créatrice »

L'histoire, explique ainsi Arlette Farge, est fondamentalement « *chaotique* » et « *imprévisible* ». Or cette « *imprévisibilité créatrice* » est en soi une grande leçon. En « *faisant apparaître des processus là où nous ne voyons plus que des résultats* » (Louis-Georges Tin), l'histoire « *détache du fatalisme et du sentiment d'irréremédiable* » (Raphaëlle Branche). En enseignant que « *rien n'est naturel* » et que « *les traditions n'existent que par la bouche de ceux qui les défendent* », elle nous rappelle qu'« *il y a toujours différents possibles* », ajoute Nicolas Offenstadt.

« *Première servante de la lucidité* » (Jean-Noël Jeanneney), l'histoire aiderait, en somme, « *à mieux comprendre ce qu'est la liberté* » (Etienne François). Le dégrisement, on le voit, n'empêche pas l'enthousiasme.

Thomas Wieder

////

ECONOMIE

Le contrôle de l'industrie financière reste tâtonnant

Article paru dans l'édition du 09.11.10

RÉ-GU-LER. Depuis la tempête déclenchée par la faillite de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers, le 15 septembre 2008, les dirigeants de la planète ont pris conscience que le système financier mondial avait été laissé, trop et trop longtemps, libre de tout contrôle.

A rebours du mouvement de libéralisation enclenché dans les années 1980, les pays du G20 ont entamé une remise en ordre du marché, ou plutôt des marchés. L'enjeu : freiner la spéculation, neutraliser le risque d'implosion du système, améliorer la transparence et réduire la volatilité.

Dans un premier temps, les banques, notamment, ont été rappelées à l'ordre. De fait, certaines d'entre elles, dont le cœur de métier consiste à distribuer des crédits aux ménages et aux entreprises, ont au fil des années étoffé leurs activités de marché, plus rentables mais aussi plus risquées. « *Il faut, aime à répéter l'économiste Jacques Attali, que le métier de banquier redevienne triste et ennuyeux.* »

Comment ? L'option anglo-saxonne est la plus radicale. Elle consiste à « *couper* » les banques en deux afin de distinguer les banques de dépôts, chargées de financer l'économie, et les banques d'investissement, autorisées à « *jouer* » sur les marchés. Les premières, dont la mission s'apparente à un service d'intérêt général, bénéficient de l'accès au financement des banques centrales et d'un soutien public en cas de déroute. « *On distingue ainsi les*

établissements qui méritent d'être sauvés et les autres », résume Gunther Capelle-Blancard, directeur adjoint du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii).

Cette séparation des rôles avait été adoptée lors de la Grande Dépression aux Etats-Unis dans le « Glass Steagall Act » de 1933, abrogé en 1999. Des voix, dont celle de Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale américaine (Fed), aujourd'hui conseiller du président Barack Obama, se sont élevées pour revenir à ce schéma.

« Risque systémique »

Une autre approche, prônée plutôt en Europe, consiste à taxer les activités risquées des établissements. L'avantage est double : il les décourage de jouer sur les marchés et permet de secourir l'industrie financière en cas de catastrophe, le produit de la taxe pouvant être logé dans une cagnotte jouant le rôle d'une police d'assurance.

Une dernière option consiste à imposer aux banques des fonds propres supplémentaires afin de les rendre plus solides. C'est l'approche finalement choisie par l'industrie financière européenne à travers la réforme des règles prudentielles, dites « Bâle III ».

Mais la crise a surtout mis en évidence le « risque systémique » de certains établissements, ceux dont la banqueroute peut faire vaciller tout le système financier. L'idée consiste à imposer une régulation plus sévère des banques dites « *too big to fail* » (trop grosses pour faire faillite). Ces dernières devraient avoir des capacités d'absorption de pertes plus importantes que les banques moyennes, estime le Conseil de stabilité financière. L'enjeu est aussi d'anticiper une éventuelle débâcle en imposant aux banques de rédiger au préalable une sorte de « testament », afin d'organiser leur faillite sans panique.

Parmi les acteurs à discipliner figurent aussi les traders, dont la rémunération (bonus) ne doit pas encourager la prise de risque, mais aussi, et surtout, les fonds spéculatifs, véritables boîtes noires de la finance. L'Europe tente de les faire rentrer dans le rang en leur imposant plus de transparence, sous peine de voir leur accès à la clientèle européenne limité.

Reste à s'attaquer au coeur du réacteur : les marchés eux-mêmes. La crise a démontré que des pans entiers du système échappaient totalement à la surveillance des régulateurs. Il en est ainsi des transactions effectuées de gré à gré (*over the counter*, OTC), où s'échangent les produits sophistiqués tels les dérivés de crédits subprimés. Les sommes en jeu se chiffrent en milliers de milliards de dollars, et les produits échangés vont des dérivés de dette au pétrole, en passant par l'or, le blé ou la carcasse de porc !

Mettre de l'ordre dans cette jungle consiste a minima à recenser les acheteurs et les vendeurs et à limiter les risques de défaut de l'un d'entre eux. La solution la plus adéquate serait de créer une chambre de compensation par marché, permettant de lister les transactions et les acteurs en les obligeant à s'acquitter d'une sorte de dépôt de garantie. Si l'idée est séduisante, il faut s'assurer que ces chambres de compensation aient les reins assez solides « *pour éviter qu'elles ne fassent à leur tour planer un risque systémique* », souligne cependant Thomas Philippon, professeur à l'université de New York.

Mais les marchés régulés, comme la Bourse, n'ont pas non plus échappé aux méfaits de la libéralisation de la finance et des progrès de la technologie. La concurrence entre les places boursières, autorisée en Europe depuis 2007, a entraîné une fragmentation des ordres. Les technologies ont ouvert la porte au « trading à haute fréquence ». De plus en plus d'ordres de Bourse sont ainsi passés par des « robots traders » en quelques microsecondes. Résultat, les régulateurs sont dépassés. « *Les voleurs courent plus vite que le gendarme* », résume l'un d'entre eux. Autrement dit, il reste encore beaucoup à faire.

Claire Gatinois

SOCIETE

Féminisme La nouvelle vague

Article paru dans l'édition du 14.10.10

Mobilisé contre la réforme des retraites, le mouvement féministe se réinvente grâce aux réseaux sociaux et à l'action de quelques collectifs qui renouent avec l'esprit des années 1970. Mêmes combats, mais avec moins de dogme et plus de dérision que ces dernières années

ans la manifestation parisienne contre la réforme des retraites, mardi 12 octobre, le cortège féministe, constitué de militantes d'Osez le féminisme ! (OLF !), du Planning familial et de Femmes solidaires, s'était glissé en bonne place, entre la CGT et la CFDT, cependant que des équipes volantes distribuaient des tracts ici et là le long du défilé, sur lesquels on pouvait lire : « *Des mesures pour quelques milliers de femmes, c'est l'arnaque ! Mamans ou sans enfants, pour nous c'est 60 ans.* »

« *Lors de la première journée d'action, celle du 24 juin, la question des femmes était peu présente sur les banderoles et dans les discours, raconte Caroline de Haas, à la tête d'OLF !. Raison pour laquelle on a lancé à l'époque sur Internet un appel féministe contre la réforme des retraites.* » Depuis, celui-ci a été ratifié par une cinquantaine de représentantes politiques, syndicales et associatives.

Ce travail traditionnel d'interpellation des dirigeants et d'interventions au sein de sections politiques et syndicales est loin d'être le seul outil de mobilisation d'OLF !, qui privilégie habituellement la communication virale et ne dédaigne pas les coups d'éclat. « *Je dis souvent que ce qui nous différencie des mouvements historiques, c'est Facebook !* », observe Caroline de Haas. OLF ! est né en juin 2009 à la suite de l'annonce par le gouvernement de la suppression des crédits alloués au Planning familial.

Une pétition de protestation a rapidement recueilli 140 000 signatures. Un tel succès a convaincu Caroline de Haas, alors secrétaire générale de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), qu'il existait des forces vives à mobiliser. « *Avec cette annonce, le gouvernement a fait une grosse boulette car il a réveillé quelque chose qui dormait chez les jeunes générations auxquelles on a offert un débouché militant. Depuis un an, et davantage depuis la réforme des retraites qui touche de plein fouet les précaires, plus personne n'affirme que le combat des femmes est acquis.* »

En juin, la campagne sauvage d'affichage d'OLF ! sur l'inégalité salariale (« Comment appelle-t-on un salarié payé 25 % de moins ? ») a permis de recruter des jeunes femmes jusque-là rétives à tout engagement. Comptant à ce jour 300 militantes actives âgées en moyenne de 25 ans et 7 000 abonnés à sa lettre d'information (le dernier en date étant la Fédération française de football), OLF ! s'apprête à ouvrir sa onzième antenne locale. Pas de réunions en journée, mais une organisation en réseau et une volonté de prendre le contre-pied d'« idées reçues », titre de l'une des rubriques de leur journal téléchargeable gratuitement sur le Net (www.osezlefeminisme.fr), inaugurée par « Pourquoi les féministes ne sont pas des hystériques mal baisées qui détestent les hommes ? ».

Lancé en juillet, leur site participatif, « Vie de meuf » (Viedemeuf.blogspot.com), recense des anecdotes et des témoignages révélateurs du sexisme dans le monde du travail et de la formation et rencontre un franc succès. Exemple : « *Thésarde dans un laboratoire de biologie spécialisé sur les poissons, ma collègue et moi avons la visite du vétérinaire venu contrôler les aquariums d'expérimentation. Il entre dans le local, répond à notre «bonjour» et demande*

directement : « Il n'y a personne ici ? »... Ben si, deux thésardes, et une cinquantaine de poissons. Mais puisqu'il n'y avait pas d'homme, il n'y avait personne ! »

C'est aussi sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube, MySpace) que circulent les vidéos des happenings orchestrés par le collectif La Barbe dont les activistes, postiche au menton, ont pris l'habitude de s'inviter dans les lieux de pouvoir politique et de décision économique (Institut de France, Sénat, Salon de l'actionnariat, etc.) afin d'y rendre visible l'hégémonie des hommes.

Deux ans après sa création, ce collectif organisait sa première fête, le 17 septembre au Comptoir général, à Paris. On y croisait Christine Delphy, chercheuse au CNRS et directrice de la revue *Nouvelles questions féministes*, Florence Montreynaud qui préside les Chiennes de garde, Hélène Gassin, vice-présidente (Europe Ecologie) de la région Ile-de-France, Florence Milowski, économiste et professeure à Sciences Po et, bien sûr, les sympathisants de La Barbe, hommes et femmes.

« Les mouvements féministes ne me convenaient pas, raconte Alix Béranger, cofondatrice de La Barbe et experte en questions de santé pour la Fondation de France et Sidaction. Beaucoup de temps y est consacré à discuter pour agir, même s'il est essentiel de verbaliser et théoriser. Nous, pour débattre du voile et de la prostitution, on organise des dîners en marge de nos réunions exclusivement destinées à planifier nos actions. » La présidente du Mouvement français pour le planning familial, Carine Favier, se félicite de ce sang neuf : « La Barbe renforce ce qu'on peut dire à un moment donné, c'est une image plus fun qui sert notre propos. Plus il y a des formes d'expression diverses, plus on touchera des gens qui se retrouveront dans une action ou une autre. Les jeunes éprouvent un ras-le-bol qu'on présente toujours les femmes comme victimes. »

Quarante ans après la naissance du Mouvement pour la libération des femmes (MLF), le féminisme, dont les nouvelles figures intellectuelles sont les romancières Joy Sorman et Virginie Despentes, l'essayiste Caroline Fourest, chroniqueuse au *Monde* et rédactrice en chef de la revue *ProChoix* se réinvente. *« Notre féminisme n'est pas né dans l'euphorie des luttes ni dans l'espérance doctrinale, même si elles nous ont inspirées, réveillées et motivées. Il s'est plutôt constitué et incarné dans nos manières de parler ou pas, de démissionner ou pas, dans nos façons de draguer et de nous faire draguer, de mener nos amours et nos familles, de boire et de négocier une augmentation », peut-on lire en préambule de 14 femmes, pour un féminisme pragmatique* (Gallimard, 2007), écrit principalement par Joy Sorman et Stéphanie Vincent.

Depuis deux ans, le féminisme se réinvente dans des collectifs comme PAF ! (Pour une alternative féministe), implanté dans le Pays basque, ou Libres Mariannes, dans le rock, dans le porno, sur scène, en librairie. Ou plutôt il renoue avec l'esprit, oublié, des années 1970, libertaires, fantaisistes, qui l'avaient vu éclore avec un geste fort : le dépôt d'une gerbe à la mémoire de la femme du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe le 26 août 1970. Plus festif, plus souple, moins bavard, sans doute moins dogmatique.

Autres moeurs, autres modes de communication pour fustiger le sexisme, les discriminations persistantes, les violences faites aux femmes et les stéréotypes attachés à leur image. Et surtout, il accueille de nouvelles recrues après le déficit d'engagement observé au sein des mouvements historiques parmi les 30-45 ans.

Ce creux de la vague a correspondu avec la gauche au pouvoir dans les années 1980 puis au libéralisme triomphant de la décennie suivante. Le féminisme ? Les droits étaient acquis, les lois votées entendait-on, et le combat des femmes apparaissait dès lors comme secondaire, ringard, sinon moins prioritaire par rapport à la lutte contre la montée de l'extrême droite.

Mais dans les faits, qu'en est-il ? La mixité, certes, mais la parité ? Tel est le cheval de bataille et le martel de jeunes associations. *« J'ai vraiment constaté une curiosité chez les 20-25 ans qui ne soupirent pas, comme moi à leur âge, au mot féminisme »,* témoigne Juliette Joste, 44

ans, coauteure de *Merci les filles ! 1970-2010. Tout ce qu'il faut savoir sur le féminisme pour être ravissante mais pas idiote* (éd. Hors Collection, 156 p., 16 €).

S'affranchir des diktats imposés aux femmes d'aujourd'hui, telle est l'ambition du bimestriel *Causette*, « magazine plus féminin du cerveau que du capiton ». Agé de 28 ans, Grégory Lassus-Debat, diplômé d'anthropologie sociale et ancien pigiste à *Charlie-Hebdo*, l'a lancé sans étude de marché en mars 2009, avec 90 000 euros. Pas de people, nul régime-minceur, rien sur le maquillage ou les accessoires de mode, comme dans les grands titres de presse occupant ce créneau. Ni mannequin sublime ni stars photoshoppées.

Proposant grands reportages et rubriques à l'ironie mordante, telle « On n'est pas des quiches », il s'écoule aujourd'hui à 20 000 exemplaires. « Plus de 30 % de nos abonnements sont des cadeaux offerts par des hommes à leurs copines, à leur soeur et dans le courrier qu'on reçoit reviennent souvent les mots «enfin» et «merci». »

Pour promouvoir son magazine et rencontrer ses lectrices, l'équipe de *Causette* organise des apéros, où se produisent les POUF (Petite organisation ultra-féminine), trio de chanteuses déjantées et burlesques. « Ce n'est pas un concept féministe en tant que tel, mais on aime l'idée que les femmes se bougent dans des situations d'adversité, qu'elles rigolent des clichés et s'amuse de leur propre caricature », explique Maya, surnommée « Hard Pouf ».

La dérision est aussi ce qui sous-tend la série de photographies d'art contemporain d'Hélène Epaud, intitulée « Tamponnées », en référence au tampon hygiénique glissé dans chacune de ses créations colorées qui tournent lors d'expositions itinérantes.

« L'humour est un moyen de retourner le stigmaté, explique cette plasticienne de 33 ans, passée par Sciences Po et membre, lors de ses études rue Saint-Guillaume, des Sciences-Potiches, une association féministe aujourd'hui disparue. *Les statistiques des violences conjugales, c'est lourd. J'ai du mal à entendre. Donc, on essaye de s'inscrire dans une logique positive, de sorte à créer et à avancer politiquement.* »

Macha Séry

//////////

NOUVELLES TECHNOLOGIES

"Droit à l'oubli" sur Internet : une charte signée sans Google ni Facebook

LEMONDE.FR | 13.10.10 | 15h42

Une douzaine de signataires, réunis par Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique, ont adopté, mercredi 13 octobre à Paris, une charte ([.PDF](#)) consacrée au droit à l'oubli numérique. "Il ne faut pas diaboliser Internet, il y a de nombreux contenus mis en ligne que nous voulons garder, mais dans certains cas, nous aimerions pouvoir les effacer", souligne la secrétaire d'Etat, qui avait lancé cette initiative en novembre 2009.

Avec cette charte, les représentants de sites collaboratifs et de moteurs de recherche s'engagent à mettre en place de nouveaux dispositifs afin de garantir la protection des données privées des internautes. Pour les réseaux sociaux, il s'agit essentiellement de créer un "bureau des réclamations" virtuel qui permette de centraliser les demandes de modification ou de suppression d'un compte.

Les moteurs de recherche devraient, quant à eux, supprimer plus rapidement le cache des pages indexées, notamment quand les contenus supprimés figuraient sur les réseaux sociaux. Une manière de faire disparaître les résultats des moteurs de recherche qui pourraient nuire à

l'"e-réputation" de l'internaute. *"Les sites collaboratifs et les moteurs de recherche constituent une chaîne : si une information publiée sur un site continue d'être indexée sur un moteur, le problème demeure"*, souligne Mme Kosciusko-Morizet.

NI GOOGLE NI FACEBOOK

Si la liste des signataires contient la plate-forme de blogs Skyblog, qui revendique 40 millions d'inscrits, ou encore Microsoft France, avec son moteur de recherche Bing et sa messagerie instantanée Windows Live, les services Pagesjaunes et Copainsdavant, deux géants du Web étaient absents : Google et Facebook. *"Cette charte constitue une première étape, nous sommes encore en discussions pour que la liste des signataires augmente. Je regrette que nous n'ayons pas pu signer avec Google, c'était presque fait la semaine dernière"*, assure la secrétaire d'Etat.

Les réticences du groupe de Mountain View seraient liées à des questions de territorialité et à la question du transfert des données en dehors de l'Union européenne. Pour Facebook, qui revendique 500 millions d'inscrits dans le monde, le secrétariat d'Etat évoque *"des questions de validation juridique centrale"*.

LA PUBLICITÉ ÉGALEMENT CIBLÉE

Le format choisi est par ailleurs une charte et non une loi. *"Tous les grands principes du droit à l'oubli sur Internet sont présents dans la [loi informatique et libertés](#) de 1978"*, assure la secrétaire d'Etat, *"il s'agissait plutôt de donner une traduction concrète aux principes qui existent déjà"*, poursuit-elle.

Le 30 septembre, la secrétaire d'Etat avait signé un autre volet de sa charte ([.PDF](#)) avec dix associations professionnelles, qui portait sur la publicité ciblée. *"La publicité sur Internet est, en effet, une composante essentielle – parfois exclusive – du financement des services en ligne, justement qualifiée de 'carburant de l'économie numérique'. Lorsqu'elle est adaptée à la navigation, à la localisation ou à l'identification des internautes, la publicité peut toucher à la protection de leur vie privée garantie au sein de l'Union européenne"*, explique le document de la charte.

Parmi les recommandations figure notamment celle *"de limiter la durée d'exploitation des cookies [témoins de connexion] de publicité comportementale à une durée, par défaut, de soixante jours"*. Les publicitaires se sont aussi engagés à proposer aux internautes des *"informations claires et lisibles sur le caractère ciblé des offres publicitaires insérées dans les services qu'ils consultent"*.

Laurent Checola

////

INTERNATIONAL

La difficile réforme du Conseil de sécurité des Nations unies

Article paru dans l'édition du 13.10.10

La plus importante instance de l'ONU tarde à prendre en compte l'émergence de nouvelles puissances mondiales

'est un rituel annuel. Les Nations unies devaient procéder, mardi 12 octobre, au renouvellement de cinq des dix sièges de membres non permanents du Conseil de sécurité. Si, pour trois d'entre eux les jeux étaient faits, il n'en était pas de même pour les deux sièges réservés au groupe informel rassemblant une majorité de pays occidentaux, pour lesquels l'Allemagne, le Canada et le Portugal se livraient bataille.

Le pouvoir que revêt la position de membre non permanent, élu pour deux ans, est pourtant plus symbolique que substantiel, au vu de celui dont bénéficient les « cinq grands » permanents (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie), dotés d'un droit de veto. Mais, tant que les règles du jeu onusien édictées en 1945 subsisteront, ces deux courtes années de visibilité sur le devant de la scène internationale resteront très disputées. En dépit de toutes les frustrations exprimées depuis des années par un grand nombre d'Etats, sous-représentés au sein du Conseil.

L'organe le plus puissant des Nations unies compte toujours 15 membres, dont 5 permanents, alors que le nombre des pays membres de l'organisation est passé dans l'intervalle de 51 à 192. « *Comment pouvons-nous concevoir un rôle crédible pour notre organisation dans la gouvernance mondiale quand l'Afrique, qui représente plus du quart de ses troupes et occupe 70 % de l'ordre du jour du Conseil, ne dispose pas de siège permanent ?* », s'insurgeait en septembre, devant l'Assemblée générale, le président sénégalais, Abdoulaye Wade.

Revendications

A l'heure où un vent de réforme souffle sur les institutions de Bretton Woods et promet de donner davantage de poids aux puissances émergentes au sein du FMI et de la Banque mondiale, où le G20 s'impose tel un forum incontournable, les Nations unies peinent à sortir de leur anachronisme. Les partisans d'une réforme du Conseil mettent en garde contre une discrimination entre nations « unies ». Sont en jeu, selon eux, la crédibilité et la légitimité de cette instance supposée assurer le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. L'absence de représentation des puissances régionales telles que l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Japon est une hérésie à leurs yeux.

Si un premier groupe de travail planchait déjà en 1993 sur la réforme du Conseil, les vraies négociations n'ont débuté qu'en 2005. Depuis, un seul consensus *a minima* s'est dégagé : celui de la nécessité d'un élargissement pour une meilleure représentativité. Or toute réforme requiert le vote d'au moins les deux tiers des Etats membres et des cinq permanents.

Un exercice difficile, d'autant que les rivalités régionales sont criantes. L'Inde, le Brésil, le Japon et l'Allemagne, réunis en G4, défendent un Conseil à 25, avec six sièges permanents supplémentaires (auxquels ils postulent). Pour les contrer, plusieurs pays, dont le Pakistan, l'Italie et l'Argentine, ont formé le groupe « Unis pour le consensus », qui rejette au contraire toute création de nouveaux sièges permanents. Les pays africains, forts de 51 voix sur 192, sont les seuls à revendiquer deux sièges permanents avec droit de veto.

Face à ce brouhaha, Washington campe sur la fermeté en se disant prêt à accepter un Conseil de 20 pays, dont deux nouveaux membres permanents, mais sans droit de veto. « *Le vote en juin du Brésil et de la Turquie contre l'imposition de nouvelles sanctions à l'Iran a conforté les Américains dans l'idée que l'inclusion de nouveaux membres n'était pas sans risque* », fait remarquer Bruce Jones, directeur de recherche à la Brookings Institution sur les questions de sécurité internationale.

La France, qui aimerait profiter de sa présidence du G20 pour porter le débat au niveau politique, propose avec la Grande-Bretagne une réforme « intérimaire », avec possibilité d'intégrer le cercle fermé des « cinq grands » au bout de dix ou quinze ans.

Pour Colin Keating, directeur de la revue *Security Council Report*, Paris et Londres entendent bien conserver leur place tout en ayant conscience de la précarité de leur situation. « *Ils pourraient perdre leur siège au profit d'un représentant de l'Union européenne d'ici quinze ans* », souligne cet ancien ambassadeur de la Nouvelle-Zélande auprès de l'ONU, convaincu que personne ne sait encore quel tour prendra la réforme.

Alexandra Geneste

/////

SCIENCES

Un projet de loi qui passe à côté des enjeux essentiels

LEMONDE.FR | 22.10.10 | 14h15

Fermeture sur soi, suspicion systématique à l'égard de l'étranger, rêve de frontières étanches nous mettant à l'abri du tumulte et de la vie du monde : le débat sur l'Assistance médicale à la procréation (AMP) de ces dernières années a révélé qu'il existe en France un autre mouvement de repli. Celui qui voudrait nous couper de pays riches, aux succès techniques incontestables, mais qui se sont dotés d'un droit bioéthique bien plus libéral que le nôtre. Ce repli révèle le désarroi que suscitent les évolutions contemporaines de l'engendrement. Il nourrit, dans une grande partie de la classe politique française, un réflexe tutélaire prêt à infantiliser le citoyen ordinaire au nom des meilleures intentions bioéthiques, et une rhétorique de la peur allant jusqu'à travestir les réalités les plus patentées. Au risque d'une véritable fracture générationnelle.

En témoigne la façon dont les défenseurs du statu quo en matière d'anonymat ont traité les jeunes gens nés de dons et revendiquant l'accès à leurs origines : une poignée d'individus "*à problèmes*", "*habiles à se médiatiser*", mais ne représentant rien sinon eux-mêmes. Pour croire à un tel discours, il faut n'avoir aucune idée de la réalité internationale. Non seulement ces jeunes sont très loin d'être isolés (sept jeunes Américains concernés sur dix souhaitent accéder à l'identité de leur donneur) mais le nombre des pays européens qui ont levé l'anonymat n'a cessé de croître depuis dix ans : Suède, Suisse, Autriche, Islande, Norvège, Pays Bas, Royaume-Uni, Finlande, Belgique... Même chose pour la chute annoncée des dons : lever l'anonymat serait la fin inéluctable des donneurs. Mais pour le croire, il faut oublier que chacun peut, d'un simple clic sur le site de la Haute autorité britannique pour la fertilité et l'embryologie (HFEA), découvrir lui-même une réalité exactement inverse : depuis que le Royaume-Uni a supprimé la règle d'anonymat en 2005, on constate chaque année une augmentation régulière et importante du nombre des donneurs de sperme comme des donneuses d'ovocytes.

Quand on sait avec quelle virulence l'aile la plus traditionnaliste de la majorité en matière familiale et bioéthique s'est évertuée, sous la houlette du député Jean Leonetti, à disqualifier l'accès aux origines – mort de la famille, défaite du symbolique, victoire du "tout génétique" – on se réjouit que le projet de loi préparé par Roselyne Bachelot propose de lever l'anonymat des dons. Mais est-ce bien vrai ? Pour en juger, il est capital de le comparer aux choix législatifs des grandes démocraties qui ont déjà levé l'anonymat. On aperçoit alors que sur les deux points essentiels, ce projet est à mille lieues de ce qu'on pouvait espérer.

Tous les pays qui ont supprimé la règle d'anonymat ont refusé de se borner à un simple mouvement compassionnel et reconnu que l'AMP avec donneur anonyme pose un très sérieux problème de droits, et même de droits de l'homme. Priver l'individu de l'accès aux informations le concernant, et en particulier à son propre dossier médical, est en soi une atteinte aux droits fondamentaux de la personne. Mais cette atteinte est encore bien plus grave quand elle sépare de tous les autres êtres humains une unique catégorie d'enfants, celle dont on a décidé que, par le seul effet de la loi, elle ne pourrait pas obtenir de réponse à la question qui pour tous les autres est si importante : "*A qui dois-je d'être né*" ? La conscience de la gravité de cette atteinte s'est précisée au fur et à mesure de l'évolution de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Il y a seulement dix ans, les notions de filiation et d'identité personnelle étaient encore mal distinguées et cette confusion empêchait d'entendre ce qu'il y avait de neuf dans les revendications des enfants nés de dons, et revendiquant l'accès à leurs origines. Ils avaient beau clamer qu'ils avaient déjà des parents, les aimaient et n'en voulaient pas d'autres, mais qu'ils refusaient d'être privés de l'accès à leur propre histoire par un pouvoir tutélaire abusif, on les accusait immanquablement de chercher des "*vrais*" parents et de vouloir "*biologiser la filiation*" !

Désormais, la jurisprudence de la CEDH consacre un véritable droit à l'identité personnelle, nettement distinguée de la filiation. C'est dans cet esprit que tant de pays démocratiques ont changé. Désormais l'enfant aura de droit, à sa majorité, accès à l'identité de son donneur. A lui seul de décider s'il souhaite ou non la connaître, ce choix lui appartient. En lui accordant ce droit fondamental de choisir, on reconnaît qu'il n'est pas né d'un "matériau de reproduction interchangeable" mais bien d'une personne qui par son geste a permis à ses parents de l'engendrer. Cet enfant cesse alors d'être traité en passager clandestin du système occidental de parenté, il redevient "un humain comme les autres".

Le second point essentiel est que l'anonymat n'est pas un simple enjeu intersubjectif. Selon qu'on le maintient ou l'abolit, l'AMP avec tiers donneur change de sens. Il y a quarante ans, les pays qui ont organisé les premiers dons de sperme ont adopté spontanément un modèle "Ni vu ni connu", conforme aux représentations familiales de l'époque. L'anonymat permettait d'oublier le don, d'effacer le donneur, et d'organiser une pseudo-procréation charnelle où tout était fait pour faire passer le mari stérile pour le géniteur. Mais peut-on continuer de sacrifier à une conception désuète de la virilité ou de la bienséance matrimoniale à l'heure de l'égalité des sexes, de la diversité des parcours biographiques et quand l'enjeu est d'instituer un droit de la famille à la fois commun et pluraliste ?

Les pays qui ont abandonné le principe d'anonymat ont décidé d'en finir avec ce vieux modèle, ses dénis et ses mensonges et de lui substituer une autre idée de l'AMP, considérant qu'il revient au droit de fixer la règle du jeu, pour que chacun puisse désormais assumer sa place et répondre de ses actes. Un nouveau modèle de Responsabilité se profile alors. On ne veut plus que le recours au don soit traité par la société comme une façon plus ou moins honteuse de faire des enfants. On valorise les donneurs et donneuses pour le sens de leur geste, au lieu de les réduire au rôle de fournisseurs anonymes de matériau pour laboratoires. On revendique enfin d'avoir su répondre à la détresse des couples en inventant, entre la procréation et l'adoption, une troisième voie pour devenir parent : l'engendrement avec tiers donneur. Et on assume de passer d'une logique du ou (le parent ou le donneur) à une logique du et (l'enfant a des parents et un donneur) autrement dit d'une logique de la rivalité à une logique de la complémentarité des rôles et des places. On comprend alors pourquoi ces mêmes pays ouvrent aussi très souvent l'AMP aux couples de même sexe : leur demande n'est jugée "impossible" qu'aussi longtemps qu'on maquille le recours au don en pseudo-procréation charnelle.

Le projet Bachelot ne s'élève à la hauteur d'aucun de ces grands enjeux. Il n'assume pas que le rôle du droit est d'abord d'énoncer pour tous la règle du jeu, mais s'en lave les mains et remet aux individus le soin de se débrouiller entre eux comme ils pourront. Il n'admet pas que le droit à l'identité personnelle est un droit fondamental de la personne, puisqu'il ne touche pas à la règle mais se contente d'en tempérer les effets. Il ne construit pas un nouveau modèle de Responsabilité, mais conserve le vieux modèle Ni vu ni connu et adoucit une règle injuste, au lieu de chercher la justice. En somme, il ne lève pas l'anonymat.

Irène Thery publie "Des humains comme les autres", en novembre, aux éditions de l'EHESS.

Irène Thery, sociologue, directrice d'études à l'EHESS

//////////

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Ce que change la réforme territoriale

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 17.11.10 |

Le "big bang" territorial n'a pas vraiment eu lieu, mais la réforme a été votée. Après une adoption difficile au Sénat, l'Assemblée a voté la dernière mouture de la réforme des collectivités, mardi 16 novembre. Basée sur les conclusions du [comité Balladur](#), la loi en est finalement assez éloignée, même si elle introduit certaines évolutions majeures dans la structure des collectivités. ([Voir ici le texte de loi adopté mardi](#))

De nouveaux conseillers territoriaux. Ces nouveaux élus remplaceront en mars 2014 les 6 000 conseillers généraux et régionaux. Ils siègeront à la fois au conseil général et au conseil régional. L'objectif affiché du gouvernement était de diminuer le nombre d'élus locaux. Elus tous les six ans, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, ils seront 3 485. [Un article en annexe du projet de loi](#) prévoit le nombre de conseillers pour chaque département. Le redécoupage des cantons interviendra par décret en Conseil d'Etat.

L'abandon de la proportionnelle a suscité la colère des centristes et de la délégation aux droits des femmes. Les femmes étaient 47 % dans les conseils régionaux, et les partisans de la parité craignent que cette proportion ne diminue drastiquement avec ce mode de scrutin. Le gouvernement a prévu la désignation d'un suppléant du sexe opposé à celui du titulaire et des sanctions financières pour les formations politiques ne présentant pas suffisamment de candidates. En contrepartie, pour faire entrer plus d'élues dans les conseils municipaux, le scrutin de liste, avec l'obligation de la parité, sera institué dans les communes de plus de 500 habitants au lieu de 3 500 actuellement.

La fin de la clause de compétence générale. Cette clause permettait à une collectivité de s'occuper d'un domaine qui n'est pas forcément de son ressort, comme par exemple le logement. Elle est maintenue pour les communes mais sera supprimée pour les régions et les départements au 1^{er} janvier 2015. L'interdiction de cumuls de financement département-région prendra ainsi effet, sauf si dans le cadre du schéma régional, qui sera mis en place en début de mandat, région et départements en décident autrement en fixant leurs interventions. Les cumuls de subventions de fonctionnement départementales et régionales resteront possibles pour les communes après 2015 dans les domaines de la culture, du sport et du tourisme..

Favoriser l'intercommunalité. Le seuil pour créer une communauté urbaine passe de 500 000 à 450 000 habitants. Le seuil pour créer une communauté d'agglomération est abaissé de 50 000 à 30 000 habitants, quand la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département. Toutes les communes devront avoir rejoint une intercommunalité d'ici au 1^{er} juin 2013.

La loi encourage également la fusion de collectivités, entre communes, entre départements, voire entre régions. La question pourrait se poser assez rapidement en Alsace, avec une fusion des deux départements, ou pour les deux régions normandes.

La création de métropoles. La loi crée également une nouvelle catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale : les métropoles. Elle regroupera des communes représentant au moins 500 000 habitants. Cette disposition n'est pas applicable à l'Île-de-France, cas particulier qui est traité dans les textes relatifs au Grand Paris.

La région transfèrera à la métropole sa compétence en matière de promotion à l'étranger du territoire et de ses activités économiques. Les métropoles récupèrent des compétences actuellement assumées par les départements, comme les transports scolaires et la gestion des routes départementales.

PHILOSOPHIE

Roger-Pol Droit, normalien, agrégé de philosophie, docteur d'Etat et chroniqueur pour "Le Monde"

"La philosophie, une formation essentielle contre la propagande et la désinformation"

 pour Le Monde.fr | 18.11.10 |

Roger-Pol Droit : Ce dont on a vraiment besoin, ce sont des citoyens qui pensent. Or l'initiation à la philosophie comme critique est absolument essentielle dans ce domaine. Il ne s'agit pas de choisir entre de bons ingénieurs sans philosophie et des philosophes sans formation scientifique, il s'agit plutôt de donner à tous les citoyens la possibilité de former leur jugement.

Et à ce titre-là, y compris pour les scientifiques, qui auront aussi des responsabilités professionnelles dans leur métier d'ingénieur, de chercheur, une formation bien pensée à la philosophie paraît absolument indispensable.

MP : Des journaux pour enfants proposent des réflexions de philosophie, à leur niveau... L'enseigner dès la seconde, bravo, mais ne serait-ce pas intéressant de commencer beaucoup plus tôt ? La philosophie, c'est la vie !

Il existe de multiples expériences de "philosophie pour enfants", dans le cadre scolaire et en dehors.

Il faut seulement distinguer des registres différents, entre une ouverture à la réflexion qui peut se conduire à tout âge, et une véritable formation, même élémentaire, qui demande évidemment un suivi plus complet et une maturité des élèves plus grande.

Une des tendances de notre époque est, justement, la diversification des registres de la philosophie.

Diogène : Vous dites dans votre dernier livre qu'il est naïf de croire que "l'Occident produit des sciences et des machines tandis que l'Orient engendre des sagesses et des sages". Mais n'est-ce pas un état des lieux assez réel de la pensée mondiale de ce début de XXI^e siècle ?

Je ne crois pas. D'abord parce que l'Asie produit énormément de machines au sens où la puissance industrielle chinoise, japonaise, indienne est colossale.

Et il existe au sein même des traditions occidentales des sagesses et des spiritualités. Cette opposition entre un Occident d'ingénieurs et un Orient de méditants me paraît non seulement critiquable, mais illusoire.

DéfiTexte : Y a-t-il un lien entre désenchantement des sciences et désenchantement de la philosophie ?

Je ne suis pas sûr de comprendre ce que signifie "désenchantement des sciences" ni "désenchantement de la philosophie". Si cela signifie qu'on n'attend plus le salut des connaissances scientifiques, ni le bonheur des réflexions des philosophes, alors il me semble que ce désenchantement est fort ancien et qu'il existait déjà des sceptiques dans l'Antiquité, qui ne pensaient pas que ni les sciences ni la philosophie soient enchantées.

hpjy : Est-ce qu'on peut étendre l'enseignement de philo au-delà de la philo occidentale ?

Cela fait vingt-cinq ans que je m'occupe de cette question. Evidemment, la réponse est oui.

Non seulement on peut, mais à mon avis, on doit. On peut parce qu'il existe effectivement des philosophies ailleurs qu'en Occident. On nous a beaucoup répété que la philosophie était seulement grecque, que c'était un mot grec, donc une chose grecque, alors qu'il suffit de lire, même dans une traduction, des traités de logique sanscrits, pour se rendre compte que c'est manifestement faux.

Et il existe des démarches de démonstration, d'analyse rationnelle et d'argumentation conceptuelle dans de grandes civilisations lettrées comme la Chine, l'Inde, le Tibet, le monde arabe, le monde hébraïque, etc.

Pour parvenir à un enseignement de la philosophie qui tienne compte de cette diversité, il faut encore franchir un certain nombre d'obstacles et de résistances.

Lauréline : Vaut-il encore mieux de la philosophie de comptoir que pas de philosophie du tout ?

A condition qu'il y ait un comptoir ! J'aurais tendance à dire oui, mais évidemment j'hésite.

J'ai tendance à être bêtement optimiste dans ce domaine en pensant que même du pire quelque chose peut rester ou se transformer.

FDP : La philo, disait Deleuze, servait aux grecs qui s'interrogeait sur qui était légitime pour occuper telle position de pouvoir... N'est-il pas plus urgent de permettre aux jeunes de faire l'expérience de la politique d'abord ?

On ne fait pas de politique sans avoir au moins une idée. Politique d'abord n'a de sens que s'il y a réflexion en même temps. Je ne vois pour ma part pourquoi ce serait fromage ou dessert, ou politique ou philosophie. Il y a une nécessité de penser ce qu'on fait et de le réfléchir pour le faire efficacement.

Donc si on veut aussi une politique efficace, il faut avoir une pensée active.

pitch : Concrètement, comment adapter l'enseignement de la philo à des jeunes de 15 ans ?

En utilisant un vocabulaire simple, en tentant de partir de leurs questions pour les retransformer, pour les élaborer, en centrant enfin la réflexion sur des points de départ concrets ou sur des récits plutôt que directement sur des concepts.

Et pour le reste, improviser au mieux.

Il s'agit un peu de régler les manettes, si je puis dire, de syntoniser en fonction des gens avec qui on travaille. Il n'y a pas de méthode spécifique selon l'âge.

DéfiTexte : Pourquoi l'économie et la philosophie se sont dissociées, disons après Marx ?

La première question est de savoir dans quelle mesure elles se sont véritablement associées. Dans l'histoire de la philosophie, les philosophes se sont relativement peu occupés d'économie, à quelques exceptions près, et c'est avant Marx, avec Smith, Ricardo, qu'économie et philosophie ont commencé à se rejoindre. Je ne suis pas persuadé que ce lien se soit véritablement dissous, même s'il s'est distendu.

Bon nombre de philosophes contemporains, Alain Badiou par exemple, et d'autres sur un versant libéral, maintiennent un lien de ce type.

Toute la question est de savoir s'il s'agit de la coexistence de deux éléments ou d'une réduction de la pensée philosophique à des considérations de type économique.

Stephane : Je ne suis pas d'accord avec la dissociation de l'économie et de la philosophie. On a souvent qualifié la période actuelle comme marquant la "fin des idéologies" notamment avec l'effondrement de l'URSS et la mondialisation.

Or celle-ci n'est-elle tout de même pas le corollaire d'une philosophie libérale ? Ne vit-on pas sous le règne de l'idéologie libérale ?

Quand on parle de mondialisation, il me semble qu'il faut distinguer une possible idéologie de ses bienfaits ou de son règne et, d'autre part, la réalité d'une planétarisation des communications, des échanges de flux financiers, qui constituent des réalités non seulement économiques mais sociétales, qu'on les juge positives ou négatives.

Je crois pour ma part que la réflexion philosophique doit prendre acte de la réalité de la mondialisation, ne serait-ce que pour s'y opposer, ou pour la transformer.

Serguéi : En tant qu'enseignant de philosophie en terminale, je constate qu'il est déjà difficile de maintenir les exigences du discours philosophique et, a fortiori, de la dissertation. La dissertation a-t-elle un sens pour des élèves qui ne savent plus écrire (sections techniques, 2^{de}...) ?

A mon avis, aucun. Il faut, me semble-t-il, clairement distinguer entre une épreuve ancienne et finalement en grande partie rhétorique qu'est la dissertation, et les capacités de réflexion des élèves.

Autrefois, les deux pouvaient à peu près se superposer pour des élèves issus de la bourgeoisie façon XIX^e siècle. Il me semble que si la dissertation ne correspond plus à rien pour une grande partie des élèves aujourd'hui, il vaudrait mieux l'abandonner ou la réduire considérablement, au profit d'autres types d'exercices qui mettraient en action une capacité d'analyse ou de réflexion sans faire appel à un exposé suivi, en trois parties, etc.

Kilb : Pourquoi la pensée globale connaît si peu d'intérêt (de la part des chercheurs en philosophie politique, du droit, social) en France, alors même qu'elle connaît depuis des années dans les pays anglophones comme en Allemagne une actualité très vivace ?

Je nuancerais quand même cette affirmation. Il me semble qu'il existe en France une attention, même insuffisante, à ce que vous appelez la "pensée globale".

Si elle est insuffisante, c'est probablement en raison de la clôture de la pensée française, qui existe dans bien des domaines, qu'il soit politique, économique ou social.

friedrich : Les philosophes religieux, chrétiens, comme Augustin ou Thomas d'Aquin, ou musulmans (Avicenne, Averroès) peuvent-ils revenir à la mode comme les antiques et les asiatiques ? Ou bien les excès des intégristes de tous poils disqualifient-ils la pensée en ce "XXI^e siècle religieux" cher à Malraux ?

Ce n'est pas sa conviction religieuse qui caractérise un philosophe. Descartes était chrétien, mais ce sont sa pensée et ses démonstrations rationnelles qui font de lui un philosophe. Il en va de même pour un certain nombre de pères de l'Eglise, comme Augustin, qui s'inscrivent dans l'histoire de la pensée en tant que penseurs et pas en tant que croyants.

Il faut donc, à mes yeux, distinguer histoire des religions et histoire de la philosophie. Elles ont des points d'intersection, mais elles ne se confondent pas.

Il y a aussi une grande tradition philosophique au cœur de l'islam, qui doit évidemment être remise en lumière contre le fondamentalisme et le fanatisme des islamistes.

Toutefois, il me semble là aussi que c'est en tant que philosophes qu'Averroès ou Avicenne sont importants, plus qu'en tant que musulmans.

usoa : A force de trop philosopher, n'y a-t-il pas le risque de l'inactivité et donc de se retrouver en retrait de notre société ?

On reprochait déjà à Socrate de rester dans un coin à discuter avec des jeunes gens au lieu de s'occuper de choses sérieuses comme faire des affaires ou s'occuper de l'actualité. C'est donc un vieux reproche auquel on peut faire une vieille réponse : pour agir, il faut avoir réfléchi. Evidemment, le risque est toujours de s'enfermer dans la réflexion, et sans doute faut-il savoir aussi s'arrêter de penser.

Delphine : La philosophie est un état d'esprit à un moment donné, ne devrait-elle pas s'adapter à la mondialisation justement pour renforcer les esprits ? Et donc grandir en même temps qu'elle ?

Il ne me paraît pas possible de parler de "philosophie mondiale" alors qu'il s'agit plutôt de philosophie au temps de la mondialisation. Quelle différence ? Philosophie mondiale, cela évoque une sorte de doctrine unifiée, comme si, en mélangeant toutes sortes de philosophies, on finirait par obtenir une doctrine valable partout.

Ce qui est en question, c'est plutôt l'espace multiple de la pensée à une époque où les communications, les échanges et les cultures diverses sont en interconnexion.

En ce sens-là, il y a un changement de registre pour la pensée philosophique, mais pas un changement de contenu.

JSM : Ne croyez-vous pas qu'il faille enseigner la philosophie "par auteur" plutôt que "par concept" ? Même en terminale, les élèves ont beaucoup de mal à passer d'une théorie à l'autre sur un sujet particulier, et ceux qui se contentent d'apprendre leur cours ne connaissent que des fragments de théorie et jamais la pensée entière de l'auteur.

Il me semble que dans les programmes de philosophie l'étude d'une œuvre en entier figure toujours, et qu'elle peut remédier à cette discontinuité. En étudiant un dialogue de Platon ou un opuscule de Kant ou une œuvre de Nietzsche, on doit retrouver cette forme de continuité qu'une étude des notions fait parfois perdre.

Le désintérêt de la majorité de la population pour la philosophie n'est-elle pas le reflet de la société de consommation, où l'on vend de la pub à longueur de journée, où l'on pousse les gens à consommer sans réfléchir sur eux même ?

En ce cas, comment expliquer qu'il y a aussi, depuis vingt ans, un regain d'intérêt croissant pour la philosophie, souvent en dehors de son cadre scolaire ? Il me semble que l'hyperconsommation entraîne aussi le désir de regarder les choses autrement, de sortir de la consommation permanente pour tenter de réfléchir.

C'est en tout cas ainsi que, de manière peut-être optimiste, je m'explique le regain d'intérêt que les œuvres des philosophes connaissent.

Sylvie : Ne pensez-vous pas que le monde médiatique a un besoin crucial d'une meilleure formation philosophique, qui serait comme un garde-fou à la tentation et la pression de l'urgence, des effets d'annonce ? Une sorte de résistance à la folle temporalité de leur métier ? Le public en bénéficierait sans doute, non ?

Il y a un postulat optimiste dans votre question : une formation à la philosophie entraîne nécessairement une meilleure résistance à la pression de l'époque.

Guillaume : On a parlé de la philosophie orientale : pourquoi justement ne l'enseigne-t-on pas ou pas encore dans le secondaire ?

Parce qu'elle n'est pas encore institutionnellement reconnue. Quand j'étais professeur de philosophie et déjà chercheur dans le domaine oriental, je refusais de parler à mes élèves d'auteurs indiens ou chinois parce que s'ils avaient fait usage de ces références dans leurs copies du bac, les correcteurs n'auraient pas su quoi faire de ces citations.

Il faut donc prendre le problème à l'envers : que les programmes puissent laisser place à une partie d'auteurs non-occidentaux afin que les manuels, à leur tour, leur donnent droit de cité. Et tant que ça n'est pas le cas, il y a deux voies parallèles : l'une qui est celle de l'institution où ces philosophies n'existent pas ou très peu, et l'autre qui est celle des librairies, du Web où ces philosophies existent.

Il me semble qu'il serait temps de voir les deux se rapprocher. C'est en tout cas ce que je souhaite, mais je ne suis pas ministre de l'éducation.

Aurélien : Les rayons philo des grandes enseignes culturelles (Fnac, Virgin...) sont plus occupés par des BHL ou autre que par Spinoza, Russell ou Frege. Qu'en pensez-vous ?

Ces auteurs sont aussi disponibles dans les grandes enseignes. Peut-être un peu moins pour Frege, il est vrai...

Je crois qu'il faut de tout pour faire une librairie, et aussi une réflexion philosophique.

Si on ne lit que des auteurs dits "médiatiques", on risque de manquer de substance, mais je ne pense pas qu'une vision élitiste et purement conceptuelle de la philosophie soit suffisante. La réalité est toujours impure, et c'est bien.

Guest : Pourrait-on envisager, en réaction aux simplifications issues des sectarismes religieux et à la perte de magie dans le réel, un renouveau de la philosophie des Lumières ?

Tout dépend quel élément de la philosophie des Lumières on retient. Il serait bon, à mes yeux, de faire revivre plus intensément la pédagogie des Lumières, la transmission des savoirs, la tolérance.

Mais je ne pense pas que la foi dans le progrès qui animait le siècle des Lumières puisse être encore véritablement active à l'identique.

Nous avons aussi appris de l'Histoire que la raison peut engendrer des monstres et des totalitarismes. C'est ce qu'ont souligné Adorno et Horkheimer.

Peut-être ont-ils eu tort de faire porter aux Lumières toutes les horreurs du XX^e siècle – ce qui est excessif –, mais il y a une forme d'optimisme des Lumières qui ne peut plus appartenir à notre temps.

Alors, une partie des Lumières, oui ; toutes les Lumières, je doute.

Marisa : Bonjour, nous sommes des élèves de terminale espagnoles. Dans notre pays, nous avons un cours de citoyenneté dès la classe de quatrième et un cours d'éducation éthico-civique en seconde. C'est très intéressant parce que nous débattons parfois sur des sujets très polémiques. La philo nous enrichit énormément et, sans nous en rendre compte, elle nous apprend à raisonner sur n'importe quel domaine.

Merci de votre témoignage. Il confirme bien ce que je crois le plus profondément : une formation philosophique ne consiste pas à apprendre des doctrines, mais à exercer sa capacité de discussion et à ce titre-là, c'est une formation essentielle à tous les citoyens de toutes les démocraties pour les prémunir contre les formes de propagande et de désinformation.

Chat modéré par Nicolas Truong et Pascal Galinier

//////////

JUSTICE

Jurés populaires dans les tribunaux : la concertation lancée début 2011

LEMONDE.FR avec AFP | 19.11.10 |

Trois jours après l'interview télévisée du président Nicolas Sarkozy, dans laquelle il a exprimé sa volonté de *"rapprocher le peuple des magistrats"*, le nouveau garde des sceaux, Michel Mercier, annonce, vendredi 19 novembre, que la concertation pour l'instauration des *"jurés populaires [en correctionnelle] pour les délits les plus graves"* devrait commencer *"dès le début 2011"*.

"Cette réforme doit être mise en place assez vite. J'entends bien conduire la concertation sur un rapprochement des Français et de la justice", a-t-il déclaré [dans une interview au quotidien régional Le Progrès](#). Le chef de l'Etat avait émis cette idée en septembre, après une énième polémique sur la récidive consécutive au meurtre d'une joggeuse près de Lille par un homme déjà condamné pour viol.

LA "DÉCRIMINALISATION" EN QUESTION

Sur [Europe 1](#), le nouveau garde des sceaux a précisé : *"Je pense qu'on peut avoir des assesseurs citoyens auprès des magistrats professionnels. Il faut aussi que l'on réfléchisse sur la 'décriminalisation' de certains crimes, qui sont 'correctionnalisés' (...) et qu'il y a une remise en ordre à faire et une réorganisation des tribunaux"*. *"En appel, je pense que cela peut être une bonne solution mais ce sont des pistes, je ne veux pas décider tout seul"*, a-t-il précisé.

Interrogé sur la présence de jurés citoyens en première instance et en appel, Michel Mercier a estimé que *"déjà en appel, ce peut être une bonne solution"*. Chez le juge d'application des peines, qui décide des aménagements de peine de prison, et notamment des libérations conditionnelles, *"on peut très bien imaginer un assesseur qui soit président d'une association de victimes ou président d'une association de probation"*, a-t-il précisé.

Michel Mercier, qui reste président du conseil général du Rhône, a déclaré au *Progrès* que la prochaine étape serait *"la réforme de la garde à vue et celles des professions juridiques"*.

//////////

SPORT

"Le monde du football s'arrange pour ne pas voir le dopage"

LEMONDE.FR | 29.11.10 |

Sécialiste du dopage, le docteur Jean-Pierre de Mondenard vient de publier un livre intitulé *Dopage dans le football, la loi du silence. Le médecin y explique que le sport le plus populaire de la planète est le moins actif en matière de lutte contre le dopage. A partir d'exemples et de témoignages récoltés au fil de sa carrière, le médecin dénonce l'hypocrisie et les mensonges du monde du ballon rond.*

Dans votre livre, vous expliquez que le dopage est bien plus présent dans le football que ce que l'on veut nous faire croire...

Ce n'est pas étonnant que l'on parle peu du dopage dans le football. D'une part, les contrôles antidopage ne sont pas performants. Un contrôle négatif, ce n'est la preuve de rien du tout. En plus, la Fédération de football est celle qui parmi toutes les fédérations sportives, par rapport au nombre de pratiquants, fait le moins de contrôles. Pour les instances du football, depuis le Mondial 1966, le bilan du dopage est le plus performant de tous les sports. En tout cas, elles veulent nous le faire croire en multipliant les communiqués d'autosatisfaction. En réalité, quelques cas positifs leur suffisent pour démontrer que les contrôles sont efficaces et qu'elles maîtrisent la lutte antidopage. D'autre part, il y a un argument étrange dans le monde du football : on nous dit que le dopage serait inefficace. Ce discours est totalement en désaccord avec la réalité des vestiaires. Le dopage a toujours existé dans le football. On n'entend une part de vérité que lorsque des enquêtes judiciaires sont ouvertes.

"Le dopage est inutile dans le football". Cet argument vous semble ridicule ?

Dès que des enquêtes et des débats sur le dopage apparaissent, les footballeurs nous parlent d'absorption de vitamines – appelées aussi le dopage du pauvre depuis quarante ans – prises sous forme de piqûres juste avant le début de la rencontre. Il est pourtant admis dans tous les autres sports que les "injections" de vitamines ne servent à rien et que les sportifs, en réalité, se dopent à de multiples produits. Et ce serait exactement le contraire dans le football ? On nous fait croire aussi que le football relève de considérations tactiques et techniques, alors que la dimension athlétique est devenue absolument essentielle. Ce message ne tient pas la route et prouve l'hypocrisie de ce milieu. Dans son livre *La Face cachée du foot business*, Patrick

Mendelewitsch, agent agréé FIFA/FFF depuis 2001, parle de la règle des trois S : secret, silence et solidarité. Si on comprend ça, on a tout compris.

En quoi la lutte contre le dopage est-elle inefficace dans le football ?

Dans tous les sports, elle est inefficace, et c'est encore plus ridicule dans le football. D'une part, le nombre de contrôles par rapport au nombre de pratiquants est infime, la FIFA est dernière de la classe. Et d'autre part, il est démontré que seuls les contrôles inopinés sont performants. Les pros de la dope n'ont aucun problème pour duper les contrôles a posteriori. Ce sont surtout les vérifications des valises ou des vestiaires effectuées par la police, la gendarmerie ou les douanes qui permettent d'avoir des résultats. Ces dernières années, toutes les grandes affaires de dopage viennent de là : l'affaire Festina en 1998, le Tour d'Italie en 2001, l'affaire Balco aux Etats-Unis en 2003, l'affaire Puerto en 2006...

De plus, il existe des substances dopantes indécélables aux analyses pourtant pointues des laboratoires agréés antidopage. Comment peut-on alors parler de lutte antidopage dans ces cas-là ? C'est comme si, sur l'autoroute, vous aviez des radars censés vous empêcher de dépasser les 130 km/h et qu'en réalité, jusqu'à 200, ils ne flashent rien du tout. De plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer cette réalité. Et puis, tout de même, les exemples ne manquent pas : la grande époque de l'AS Saint-Etienne avec à sa tête Roger Rocher, l'OM des années Tapie, la Juve de la fin des années 1990...

Quelles substances prennent les footballeurs ?

Pratiquement les mêmes que les autres sportifs, et cela dépend des contrôles. Un médecin du CNOSF (*Comité national olympique et sportif français*) racontait que certains médecins de Fédération prévenaient les clubs de la date des contrôles antidopage. Si vous êtes averti à l'avance, vous pouvez programmer vos prises de produits en fonction des dates sans gros risques de vous faire épinglez. Pour résumer, la majorité des substances consommées par les sportifs servent surtout à améliorer la condition physique. Quelques exemples : la vitesse de course ou la détente verticale peuvent être accrues par les anabolisants, le transport de l'oxygène aux muscles peut être boosté par l'EPO, la précision des tirs et la gestuelle technique par la caféine, etc.

Dans votre livre, vous parlez en particulier de Zidane...

J'essaie juste de comprendre un fait précis. En 2003, lors d'une émission télévisée, Johnny Hallyday, qui n'a aucun intérêt à révéler quoi que ce soit, explique qu'il subit des transfusions sanguines deux fois par an dans une clinique suisse (en réalité, l'établissement se trouve à Merano dans le nord de l'Italie), et ajoute qu'il s'y rend sur les conseils de son ami "Zizou", qui y va lui-même deux fois par an pour les mêmes raisons. Or cette technique de la transfusion sanguine est parfaitement illicite chez un sportif, et plusieurs compétiteurs d'autres disciplines athlétiques ont été sanctionnés pour avoir utilisé cette méthode prohibée par les instances internationales. Ce qui m'interpelle, c'est juste que cela passe dans une émission télé et que

personne n'a réagi. Ni la FIFA, ni la Fédération française, ni même le ministère des sports, qui se targue d'être le fer de lance de la lutte antidopage.

Des soupçons de dopage portent également sur Ronaldo...

D'abord, il y a l'histoire de la finale du Mondial 98 où Ronaldo a fait une crise de forme épileptique. La raison officielle est qu'il aurait eu des convulsions provoquées par les jeux vidéo, ce qui est extrêmement rare. Des témoignages racontent qu'il aurait reçu en fait des injections pour soigner son genou, et j'expliquais à l'époque que des piqûres de xylocaïne (afin d'anesthésier la douleur), si elles sont faites dans des petits vaisseaux, pouvaient entraîner des crises de type épileptique.

L'exemple prouve que les méthodes médicales ne sont pas toujours adéquates dans le monde du foot : injecter des médicaments dans un genou afin qu'il fonctionne mieux et sans douleur pour un match, c'est clairement soigner la performance en ignorant les conséquences néfastes sur le corps d'un tel traitement. En plus, Ronaldo a subi de nombreuses opérations et a souvent repris la compétition bien trop tôt, sans temps de récupération suffisant. Un médecin brésilien a sorti un livre pour expliquer le dopage qu'il a subi. Si vous augmentez la masse musculaire par des anabolisants, les tendons n'augmentent pas leur résistance et les déchirures sont fréquentes.

Pourquoi un discours comme le vôtre n'a-t-il pas plus d'impact ?

Parce que je suis isolé. Les gens très au courant de tout ça sont ceux qui pratiquent le dopage et qui, bien sûr, ne vont pas communiquer sur ce type d'activité. Mais dans plusieurs pays, d'autres personnes ont le même discours que moi : Sandro Donati en Italie, Werner Franke en Allemagne... Cependant on est constamment marginalisé par le milieu sportif.

Croyez-vous qu'à l'avenir, la lutte contre le dopage va s'intensifier dans le football ?

Ça fait quarante-cinq ans que le problème existe et rien n'a changé dans le fonctionnement de la lutte antidopage. Il y a de toute façon un obstacle majeur à sa réussite : ce sont les fédérations elles-mêmes, qui sont chargées de lutter contre le fléau du dopage. C'est impossible ! Imaginez un jury d'assises où le prévenu serait jugé par sa propre famille ! Connaissez-vous un PDG délégué syndical ? Eh bien dans le football, c'est ce qui se passe.

Propos recueillis par Imanol Corcostegui

/////

CULTURE

Mystérieuse découverte de 271 œuvres de Picasso

LEMONDE.FR avec AFP | 29.11.10 |

Pas moins de 271 œuvres de Pablo Picasso des années 1900 à 1932, dont personne ne connaissait l'existence, ont été découvertes récemment, conduisant les héritiers du peintre à porter plainte contre X... pour recel, rapporte lundi [Libération](#).

Les tableaux, carnets et dessins, d'une valeur estimée à une soixantaine de millions d'euros, ont été présentés par un couple de septuagénaires de la Côte d'Azur qui souhaitait obtenir des certificats d'authenticité, notamment du fils du peintre Claude Picasso, également administrateur de la succession. Parmi ces œuvres inédites se trouvent en particulier neuf collages cubistes d'une valeur estimée à une quarantaine de millions d'euros, une aquarelle de la période bleue, des gouaches, lithographies et des portraits de sa première épouse, Olga, selon le journal.

Pierre Le Guennec, 71 ans, qui s'est adressé par courrier à Claude Picasso à plusieurs reprises depuis janvier avant de le rencontrer finalement à Paris en septembre, avait travaillé comme électricien pour Pablo Picasso pendant les trois dernières années de la vie du peintre, mort en 1973. Il a précisé avoir installé des systèmes d'alarme dans les différentes résidences de l'artiste, notamment à la villa Californie à Cannes, où de nombreux cartons de dessins étaient entreposés.

"CELA NE TIENT PAS DEBOUT"

Les héritiers et experts mis à contribution ont décidé de porter plainte contre X... pour recel le 23 septembre. Les œuvres ont été saisies le 5 octobre par l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels au domicile du couple à Mouans-Sartoux, dans les Alpes-Maritimes.

L'électricien à la retraite a été placé en garde à vue, selon le journal, qui ne précise pas où il se trouve depuis. Le retraité plaide l'innocence et affirme que ces œuvres lui ont été données par le maître, selon certaines de ses déclarations, par l'épouse de Picasso, selon d'autres. Joint par *Libération* à New York, Claude Picasso a exclu l'idée que son père ait pu "donner une telle quantité, cela ne s'est jamais vu, cela ne tient pas debout (...). C'était une partie de sa vie". Il a ajouté souhaiter que la justice fasse toute la lumière sur l'affaire et que "personne ne puisse tirer profit d'une mauvaise action, si c'est bien le cas". "Il ne faut pas que ce patrimoine se retrouve dispersé", a-t-il conclu.

////

ENVIRONNEMENT

Le réchauffement, une histoire longue

Le Monde | 26.11.10

L'histoire du climat s'est placée pendant des siècles sous le signe d'une incontestable stabilité. Certes il y eut des fluctuations. A l'échelle séculaire, elles ne dépassaient que de peu, dans les cas extrêmes, un 0,5 °C pour les moyennes, séculaires elles aussi. Ainsi, du plus tiède du petit optimum médiéval (POM de 900 à 1300) au plus frais du petit âge glaciaire (PAG) dans ses modalités de la fin du XVI^e siècle, on trouvait, selon le Scandinave Anders Moberg, 0,7 °C de moyenne en moins : ce chiffre, du reste, est peut-être exagéré. A l'échelle d'une trentaine d'années ou moins, ou davantage, de telles différences pouvaient atteindre (rarement) un degré, ou peu s'en faut, d'une quinzaine d'années grosso modo à la quinzaine suivante. Mais l'équilibre moyen se rétablissait rapidement et, de toute façon, une telle marche d'escalier en plus ou en moins n'était pas fréquente.

Grâce à Daniel Rousseau, nous disposons maintenant d'une série francilienne thermométrique continue de 1676 à 2009. Au fil de cette série, les décennies les plus tièdes se situent par exemple lors des années 1680, de 1775 à 1781, lors de l'époque Napoléon Bonaparte jusqu'en 1809-1811, et lors des années 1860 (première mort du petit âge glaciaire, gros recul de la mer de glace) et lors des années 1890 : celles-ci annoncent déjà, quoique de loin, le réchauffement du XX^e siècle. Il s'agit pour l'essentiel, quant à ces dates, du semestre d'été (avril à septembre).

Pour les décennies les plus fraîches, on citera par exemple les années 1690 (grande famine de 1693-1694, 1,3 million de morts en France, ainsi que les famines dues au froid et à la pluie excessive en 1696-1697 en Ecosse, en Scandinavie, surtout en Finlande). Les éruptions volcaniques chères à Emmanuel Garnier diminuent "chez nous" le rayonnement solaire par projections d'aérosols : d'où de mauvaises récoltes (volcan de Tambora, 1815-1816).

Le réchauffement mondial commence en principe à partir de 1910-1911. Mais en France, le semestre d'hiver (octobre à mars) commence à s'atténuer dès 1893. Ce qui n'empêche pas l'occurrence de grands hivers (1929, 1940-1941-1942, 1954, 1956, 1963...).

Des vins extraordinaires

Le semestre d'été, lui, d'avril à septembre, s'échauffe définitivement depuis 1988-1989 ; mais toute cette histoire est elle-même fluctuante. Des années 1900, plutôt fraîches, aux années 1940, plutôt tièdes, l'Hexagone passe de 11,4 °C à 12 °C de moyenne décennale annuelle. Est-ce la faute du CO₂ ? Ce n'est pas certain. Les beaux étés dès 1940 engendrent des vins extraordinaires : Mouton-Rothschild 1945, Château-Latour 1949, connotés par le grand incendie des Landes victimes de cette canicule en 1949 et pour cause.

Les automnes avaient pris "de l'avance à l'allumage" dès les années 1920. A partir de 1950 jusqu'à 1980 environ, survient un rafraîchissement momentané. L'Hexagone retombe à 11,7 °C (moyenne annuelle décennale toujours). Les cinquante-huitards du général de Gaulle et les soixante-huitards de Daniel Cohn-Bendit présidèrent à des années 1958 et 1968 qui, estivalement parlant, furent néfastes pour la vigne par excès de fraîcheur et de pluie.

A partir des années 1980, et surtout de 1988, le réchauffement repart de plus belle et cette fois-ci le CO₂ et les autres gaz à effet de serre semblent bien être les coupables. François Renard, journaliste viticole au *Monde*, évoque l'inoubliable tiercé, ensoleillé, des grands millésimes bordelais 1988-1989-1990. L'année 1998, chaude à souhait, croule sous d'énormes moissons européennes, chaleureusement mûries. L'Italie, le Portugal et l'Espagne croulent eux aussi sous d'amples récoltes d'olives amoureuses de l'astre du jour. Les dix dernières années du XX^e siècle et les dix premières années du XXI^e, malgré quelques brèves rechutes, battent tous les records thermiques antérieurs. Les climatologues du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (CEA - Pascal Yiou, Valérie Daux, Valérie Masson-Delmotte...) notent avec mélancolie ces culminations du chaud qui n'en finissent pas. Les vendanges sont plus précoces que jamais, sauf exception.

A Cancun en décembre, la partie semble mal engagée. Aux Etats-Unis, les extrémistes du Tea Party nient le *Global Warming*. La Chine veut devenir l'usine du monde, exorcisant ainsi la considérable pauvreté qui subsiste sur son territoire. L'Inde aussi. Mais que de gaz carbonique en perspective ! CO₂ sur terre, CO₂ sur mer, CO₂ sur toute la Terre... L'Europe fait quelques efforts, mais le tourisme de masse est fertile en dioxyde de carbone. Même fertilité chez les hommes politiques, de gauche ou de droite, prêchant la croissance. Rares sont les citoyens qui renoncent à leur automobile. Georges Pompidou l'avait parfaitement compris : "*Que voulez-vous, les gens aiment la bagnole !*"

Emmanuel Le Roy Ladurie, de l'Académie des sciences morales et politiques

////

ENVIRONNEMENT

La Chine et les Etats-Unis doivent se mettre au vert

Le Monde | 26.11.10 |

Nous adressons cette lettre aux dirigeants politiques et économiques ainsi qu'au grand public. Cette année, nous avons assisté à des manifestations climatiques extrêmes dans de nombreuses régions du monde. Personne ne peut dire avec certitude que les inondations au Pakistan, les incidents sans précédent aux Etats-Unis, la vague de chaleur et la sécheresse en Russie, ou encore les inondations et les glissements de terrain au nord de la Chine ont été causés par le changement climatique. Ils constituent pourtant un sévère avertissement. Les manifestations extrêmes du climat seront toujours plus fréquentes et intenses dans ce contexte de réchauffement global.

Aucun accord contraignant n'a été décroché au sommet de Copenhague en décembre 2009. La divulgation de courriels de scientifiques de l'université d'East Anglia, que les sceptiques ont brandis comme la preuve de manipulation des données, ainsi que les erreurs trouvées dans le rapport publié par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a eu un écho considérable. Beaucoup de journaux, surtout de droite, ont fait leurs gros titres sur l'arrêt du réchauffement global ou écrit qu'il ne constituait plus un problème.

Pourtant, les découvertes scientifiques à ce sujet restent intactes. Le fait le plus pertinent à relever provient de mesures incontestables : la concentration de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère est plus élevée qu'elle ne l'a jamais été pendant au moins un demi-million d'années. Elle a augmenté de 30 % depuis le début de l'ère industrielle, du fait surtout de la combustion d'énergies fossiles. Si le monde continue à dépendre de ce type d'énergie dans les proportions actuelles, le niveau de CO₂ atteindra le double du niveau préindustriel d'ici cinquante ans. Cette accumulation provoque un effet de réchauffement climatique à long terme, les causes physiques en sont bien connues et peuvent être démontrées en laboratoire.

Des données de l'agence maritime américaine NOAA montre que 2010 est en lice pour être l'année la plus chaude globalement depuis le début de ses recensions en 1880. Le mois de juin a été le 304^e mois consécutif avec une température au sol et dans l'océan au-dessus de la moyenne du XX^e siècle. Un rapport de la NOAA datant de 2009 a analysé les résultats de quelque cinquante groupes de recherche indépendants à l'affût des changements de température, selon dix indicateurs distincts. Ces dix indicateurs ont montré une tendance nette au réchauffement au cours des vingt-cinq dernières années.

Il est indispensable de prendre un nouvel élan pour réveiller le monde de sa torpeur. Les catastrophes citées plus haut devraient avoir l'effet d'un coup de fouet. Les inondations au Pakistan ont laissé 20 millions de sans-abri. On ne peut laisser ce pays sombrer, pas plus que d'autres pays pauvres exposés aux catastrophes climatiques. Les chefs d'Etat devraient faciliter et accélérer les discussions en cours pour fournir un financement à large échelle afin que les pays pauvres puissent développer une infrastructure leur permettant de se prémunir contre les chocs climatiques.

Les Etats-Unis et la Chine sont de loin les pays les plus pollués du monde, libérant bien au-delà de 40 % des émissions totales. L'Union européenne poursuit sa politique de restriction progressive des émissions de ses pays membres. Mais quoi que fassent l'Europe et les autres pays, si la Chine et les Etats-Unis ne modifient pas leur politique actuelle, il y a peu, voire aucun espoir de freiner le changement climatique. Les Etats-Unis forment 4 % de la population mondiale mais produisent 25 % des émissions de carbone dans le monde. Avec ou sans législation fédérale, les Etats-Unis doivent assumer un rôle prépondérant pour endiguer le changement climatique. Le président américain Barack Obama devrait faire de cette lutte la plus haute priorité de son administration. Les populations locales, les organisations du secteur tertiaire, les villes et les Etats lancent des initiatives positives. Il faut que ces groupes exercent une pression à plusieurs niveaux pour encourager la réduction des émissions.

Les dirigeants chinois prennent de plus en plus conscience de la vulnérabilité de leur pays face au changement climatique. Ils sont en train d'investir dans les énergies renouvelables et la puissance nucléaire sur une échelle substantielle. Malgré cela, les émissions de gaz à effet de serre de la Chine continuent d'augmenter de façon régulière. La Chine a le droit et la nécessité de se développer, mais il lui faut un programme plus clair afin de montrer son intention de reculer sur la voie du carbone. Les hauts dirigeants chinois doivent formuler ce programme, le rendre public et l'ouvrir à un examen international minutieux.

L'accent actuel mis sur l'amélioration de l'efficacité énergétique est important, mais encore faut-il tracer la voie à suivre. La Russie est le troisième plus grand émetteur de gaz à effet de serre après les Etats-Unis et la Chine. Le président russe Dmitri Medvedev a proposé des objectifs pour son pays, mais ils restent pour l'heure sans effet. (...)

Il est surtout nécessaire de renouveler l'impulsion collaborative au niveau international. La conférence de l'ONU à Cancún en décembre ne promet pas, à l'heure actuelle, de faire démarrer des mesures à large échelle. Les Etats-Unis, la Chine, l'Union européenne et d'autres grands Etats tels que le Brésil et l'Inde, tout en prenant garde aux intérêts des plus petits pays, devraient travailler de concert et tenter d'induire un plus grand sens de l'urgence dans le processus.

Car enfin, la limitation des émissions de carbone ne sera pas qu'une affaire de régulation et d'objectifs. L'innovation, tant sociale, économique que technologique, sera centrale. Les responsables économiques éclairés devraient s'efforcer de tendre à ces fins-là. Les récompenses, après tout, sont gigantesques. Les actions à mener contre la menace du réchauffement, c'est-à-dire effectuer la transition vers un mode de vie qui dépende d'une énergie propre et efficace, créeront de nombreuses perspectives.

(Traduction d'Emmanuel Gehrig.)

Anthony Giddens, sociologue et membre du conseil scientifique de Terra Nova et Martin Rees, président de la Royal Society de Londres

////////

ENVIRONNEMENT

Un statut spécifique pour les pays pauvres

Le Monde | 26.11.10 |

Force est de constater, à la veille de la conférence de la Convention-cadre des Nations unies pour les changements climatiques (CCNUCC) de Cancun, que les conditions ne sont pas remplies pour qu'un nouveau protocole sur les émissions de gaz à effet de serre remplace celui de Kyoto. Cancun servira au mieux à consolider l'agenda de base conclu à Copenhague. Une fois de plus, les deux plus gros pollueurs de la planète, la Chine et les Etats-Unis, bloquent le processus de négociation alors qu'ils n'ont encore pris aucun engagement contraignant.

Une fois de plus, l'Union européenne, qui se veut exemplaire dans la lutte contre le changement climatique, fait preuve de frilosité. Alors que ses émissions de CO2 ont mécaniquement baissé sous les effets de la crise, elle conditionne son passage à un objectif de réduction de 30 % d'ici à 2020, comme s'il n'y avait pas urgence, comme s'il ne s'agissait pas là d'une nécessité. En attendant, Madagascar, les Philippines, le Zimbabwe, le Vietnam... comptent leurs morts, leurs blessés et leurs réfugiés climatiques. Le changement climatique tue, en effet, chaque année 300 000 personnes et oblige 50 millions de personnes à quitter leur lieu de vie.

Pour autant, le soutien financier à la lutte contre le changement climatique n'est pas dirigé en priorité vers les Etats les plus vulnérables au péril climatique. Le mécanisme de développement propre (MDP) établi par le protocole de Kyoto bénéficie en priorité aux pays émergents. Quant aux fonds d'adaptation au changement climatique, ils bénéficient pour la plupart indifféremment à l'ensemble des pays en développement. Lorsqu'ils sont ciblés, ils concernent les pays les moins avancés (PMA).

OTAGE

Or, cette différenciation entre pays en développement ne permet pas de garantir que "*l'aide climatique*" soit affectée en priorité aux pays qui en ont le plus besoin. En effet, l'île Maurice, le Honduras, l'Equateur ou le Vietnam qui ont un indice de développement humain relativement moyen, mais dont les capacités essentielles sont affectées par les effets du changement climatique, ne sont pas considérés comme PMA. De plus, dans la négociation climatique, ils sont représentés par des pays émergents, qui ne partagent pas les mêmes intérêts et préoccupations. Si l'on veut empêcher que, comme à Copenhague, les pays responsables du réchauffement climatique prennent en otage ceux qui y sont le plus exposés et qui n'ont pas la capacité d'y faire face, il faut donc reconnaître aux pays pauvres en grande difficulté climatique un statut spécifique et leur garantir des financements ciblés.

Pour ce faire, des critères transparents, réalistes et précis doivent être élaborés au plus vite. Nous proposons, sur la base des travaux menés par Ecologie sans frontière depuis un an, la mise en place d'un indicateur composite permettant de distinguer au sein des pays en développement les Etats "*en grande difficulté climatique*". Celui-ci pourrait intégrer quatre types de critères : l'impact du changement climatique sur les populations (nombre de personnes souffrant de malnutrition ou de maladies pandémiques, etc.) ; l'impact sur les ressources essentielles à la vie (disparition de point d'eau, perte de terre arable, montée du niveau de la mer, etc.) ; l'impact sur les ressources essentielles au développement économique (pénurie des ressources naturelles représentant la majorité des exportations, etc.) et la capacité des Etats à résister au dérèglement climatique (niveau de PIB par habitant, niveau d'investissement dans la R & D, etc.).

Afin de déterminer le niveau d'exposition au changement climatique de chaque pays et de mieux cibler les aides prévues dans le cadre de l'accord de Copenhague, une moyenne pondérée de l'ensemble de ces critères pourrait être calculée par une agence indépendante, à même de certifier le lien de causalité entre dérèglement climatique et données observées. Nous proposons également que, au-delà des petits Etats insulaires, les pays pauvres en grande difficulté climatique ainsi définis puissent siéger au sein d'un groupe de travail ad hoc dans le cadre de la CCNUCC, afin que leurs préoccupations soient relayées indépendamment de celles des autres PED.

S'il n'y a pas de grande avancée à attendre de la prochaine conférence internationale sur le changement climatique, le minimum au regard de l'impératif d'équité et de justice internationale est d'assurer à ces pays une prise en compte spécifique de leurs intérêts et une protection adéquate. Nous serons, sinon, collectivement coupables de "*non-assistance à pays en danger climatique*". La "*clause d'équité*" réclamée par les députés européens dans la résolution qu'ils viennent d'adopter pour la conférence de Cancun va dans ce sens, mais il faut désormais lui donner corps.

Nous avons interpellé les responsables européens et français chargés des questions climatiques. Nous appelons les ONG environnementales et les négociateurs climatiques à s'emparer du sujet pour Cancun et au-delà.

Daniel Cohn-Bendit est député européen (président du groupe Verts-ALE) ;
Tokia Saïfi est députée européenne (PPE-DE) et ancienne ministre ;
Franck Laval est président d'Ecologie sans frontière.

Daniel Cohn-Bendit, Tokia Saïfi et Franck Laval

//////////

ENVIRONNEMENT

Quelques enseignements de l'histoire à méditer avant Cancun...

LEMONDE.FR | 26.11.10 | 11h14

A l'approche du sommet de Cancun, l'heure est au pessimisme. D'un côté, des récents sondages en France, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne montrent un recul marqué du nombre de ceux qui s'inquiètent du changement climatique. D'un autre côté, nombreux sont ceux qui affirment qu'un accord sur le climat paraît de toute façon impossible. Beaucoup se désintéressent du sommet – voire souhaitent qu'il échoue – tant ils estiment que les mesures qui seront prises risquent d'être insuffisantes par rapport à l'urgence du problème et aux enjeux.

Déjà, l'an dernier, peu avant Copenhague, le climatologue James Hansen suggérait qu'il vaudrait mieux pour la planète que le sommet s'achève sur un échec, plutôt que sur un accord imparfait. Hansen rapprochait notre attitude vis à vis du changement climatique de celle adoptée par les anti-esclavagistes au dix-neuvième siècle, et déclarait dans une [interview](#) : *"Face à ce genre de questions, il n'y a pas de compromis possible. On ne peut pas proposer... 'réduisons le nombre d'esclaves de 50% ou 40%'".*

Hansen a raison de nous avertir qu'un compromis peu ambitieux pourrait donner au public l'impression que le problème du changement climatique a été résolu, et que, parce qu'un accord a été signé, nous pouvons continuer à vivre comme avant. Il a également raison de faire le parallèle entre l'esclavage et le changement climatique : l'esclavage, et la consommation effrénée des énergies fossiles, dérivent tous deux du même désir, profondément humain, de "pouvoir", de confort et de facilité, et tous deux ont de graves conséquences pour les plus pauvres de cette planète. Les similarités et les parallèles dans l'utilisation des énergies fossiles et des esclaves sont nombreux et frappants, comme je le montre dans [un article de la revue Climatic Change](#).

Cependant, Hansen a tort d'affirmer qu'il n'y eut pas de compromis durant les campagnes pour l'abolition de l'esclavage ; et cette affirmation, ainsi que les positions manichéennes de certains, risquent de conduire les dirigeants du monde qui s'apprêtent à se réunir à Cancun à des conclusions tout à fait erronées.

L'esclavage a été, de fait, aboli par une série de "ruses" et de compromis. Les militants abolitionnistes en Grande-Bretagne réalisèrent très rapidement qu'il était illusoire d'espérer abolir l'esclavage d'un seul coup, et choisirent en conséquence de concentrer initialement leur campagne contre la traite. Après que plusieurs tentatives de faire voter directement par le parlement une loi contre le commerce des esclaves eurent échoué, un projet de loi édulcoré fut introduit subrepticement, ayant seulement pour but d'interdire aux négriers britanniques de

commercer avec des colonies étrangères. Cette stratégie astucieuse, évitant toute référence à des motifs humanitaires, permit au projet de ne pas être immédiatement remarqué par le lobby esclavagiste. L'accent mis sur l'intérêt militaire et national était difficile à attaquer et le projet fut aisément adopté en 1806.

Cette loi apparemment innocente faisait partie d'une tactique visant à affaiblir petit à petit les puissants groupes de pression qui défendaient la traite. Cette stratégie aboutit enfin à l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises en 1833, après de nombreux autres compromis douloureux. De très importantes concessions furent faites aux esclavagistes, y compris l'acceptation de l'affranchissement graduel des esclaves, et le paiement de "compensations" aux propriétaires. Même si cela heurte nos sensibilités modernes, l'objectif des abolitionnistes fut cependant atteint de manière beaucoup plus pacifique dans les colonies britanniques qu'aux Etats-Unis, où l'abolition ne fut obtenue qu'au prix d'une guerre civile.

COMPROMIS

Les tactiques d'abolitionnistes américains intransigeants comme William Lloyd Garrison, qui refusaient d'envisager autre chose que la libération immédiate de tous les esclaves, furent en fait contre-productives. L'historien David Brion Davis suggère que la "*rhétorique extrémiste de Garrison a probablement découragé de nombreuses personnes potentiellement sympathiques à la cause, et ceci peut expliquer pourquoi l'abolitionnisme américain a toujours été confiné à une faible minorité*". Abraham Lincoln obtint la nomination présidentielle parce qu'il était un modéré. Il voyait d'un mauvais œil les militants anti-esclavagistes, déclarant que leur conviction d'avoir toujours raison lui "répugnait", bien qu'il ait toujours haï l'esclavage.

Aux Etats-Unis, l'abolition fut imposée par les Etats de l'Union contre la volonté des esclavagistes sudistes, qui réussirent à maintenir un système de ségrégation et d'oppression à l'égard des Noirs pendant encore un siècle après la fin de la guerre de Sécession. De nombreux anciens esclaves virent leur condition de vie se dégrader matériellement après leur affranchissement. Par opposition, l'exemple des colonies britanniques suggère que l'abolition graduelle de l'esclavage, par le biais de compromis et de petites étapes successives, fut au bout du compte plus rapide, plus efficace et moins sanglante que l'abolition par la force (même si l'impulsion de militants plus radicaux en Grande-Bretagne fut aussi décisive dans les années 1830).

"Mieux vaut un tiens que deux tu l'auras". C'est la leçon que les décideurs réunis à Cancun devraient retenir. Ce serait une dangereuse erreur historique de croire qu'une approche refusant tout compromis a mis fin à l'inhumanité de l'esclavage, et que ce sont toujours par des approches intransigeantes qu'on réalise les avancées les plus importantes. La nécessaire législation visant à réduire les émissions de gaz à effets de serre sera elle aussi obtenue plus sûrement et plus rapidement par le biais de concessions âprement négociées. Il est plus que jamais urgent de faire un premier pas dans la bonne direction.

Jean-François Mouhot a publié l'article *Past connections and present similarities in slave ownership and fossil fuel usage* dans la revue [Climatic Change](#) (novembre 2010).

Jean-François Mouhot, docteur en histoire, Department of Modern History, université de Birmingham

////